

Écrit par le 2 juillet 2026

Logement : Les étudiants avignonnais champion de 'l'autonomie résidentielle'



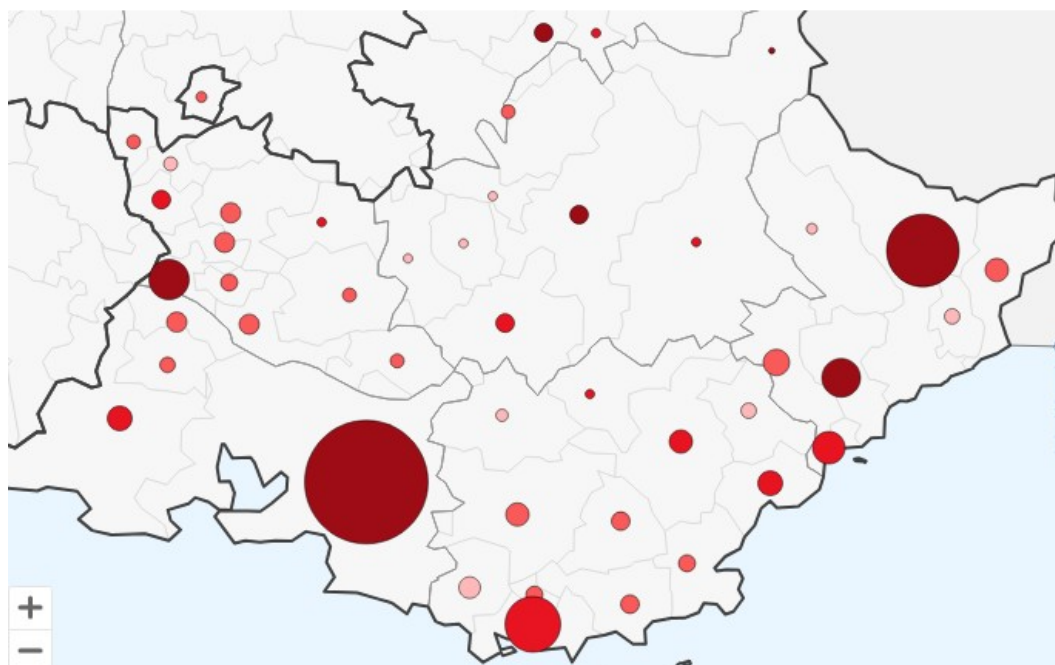
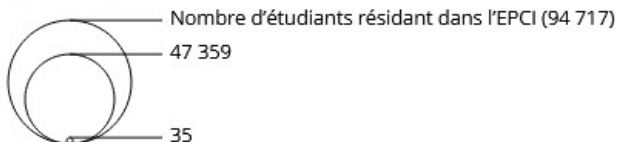
Selon [une récente étude de Felip Assael et Sébastien Novella de l'Insee Paca](#), c'est dans la zone du Grand Avignon que l'on trouve la plus importante part d'étudiants de la région vivant dans leur propre logement. Avec 55,3% de ses 7 300 étudiants bénéficiant de leur propre hébergement, l'intercommunalité de la cité des papes devance très largement l'ensemble des autres bassins de vie de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Ecrit par le 2 juillet 2026

Part d'étudiants vivant dans leur propre logement (en %)



- moins de 10
- de 10 à moins de 18
- 18 à moins de 37
- 37 ou plus



Crédit : Insee Paca/DR

Quatrième pôle universitaire en taille, le Grand Avignon affiche ainsi une autonomie résidentielle bien supérieure à celle des trois autres pôles régionaux majeurs : Aix-Marseille Provence (94 717 étudiants pour une part de 42,2% vivant dans leur propre logement), Nice-Côte d'Azur (29 169 étudiants, 41,6%) et Toulon-provence-Méditerranée (16 709 étudiants, 32,8%).

Dans ce domaine, la zone du Grand Avignon est également très en dessus de la moyenne régionale (37%), mais aussi de la moyenne nationale (45%). Dans le secteur d'Avignon, ils sont donc plus d'un étudiants sur deux à habiter dans leur propre logement alors qu'en Paca plus de 6 étudiants sur 10 vivent chez leurs parents.

En Vaucluse, le Grand Avignon devance également l'ensemble des autres intercommunalités du département ainsi que celle du Nord des Bouches-du-Rhône (voir tableau ci-dessous).

Ecrit par le 2 juillet 2026

Intercommunalité	Nombre d'étudiants résidant dans l'EPCI*	Part d'étudiants vivant dans leur propre logement
Métropole d'Aix-Marseille-Provence	94 717	42,2 %
Métropole Nice Côte d'Azur	29 169	41,6%
Métropole Toulon-Provence-Méditerranée	16 709	32,8%
Communauté d'agglomération du Grand Avignon	7 302	55,3%
Communauté d'agglomération d'Arles-Crau-Camargue-Montagnette	2 293	29,4%
Communauté d'agglomération Terre de Provence	1 310	13,3%
Communauté d'agglomération Ventoux-Comtat-Venaissin (Cove)	1 259	15,2%
Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse	1 113	15,6%
Communauté d'agglomération des Sorgues du Comtat	1 094	14,0%
Communauté de communes Pays d'Orange en Provence	942	18,9%
Communauté de communes du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse	767	13,2%
Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles	498	14,9%
Communauté de communes Territoriale Sud-Luberon	442	11,1%
Communauté de communes Rhône Lez Provence	427	12,4%
Communauté de communes Aygues-Ouvèze en Provence (CCAOP)	378	9,5%
Communauté de communes Pays d'Apt-Luberon	328	14,9%
Communauté de communes Vaison Ventoux	202	9,9%
Communauté de communes Enclave des Papes-Pays de Grignan	147	10,2%
Communauté de communes Ventoux Sud	81	18,5%

* Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI)

Source : Insee Paca

« L'autonomie résidentielle des jeunes étudiants de Provence-Alpes-Côte d'Azur est l'une des plus faibles des régions de France métropolitaine. »

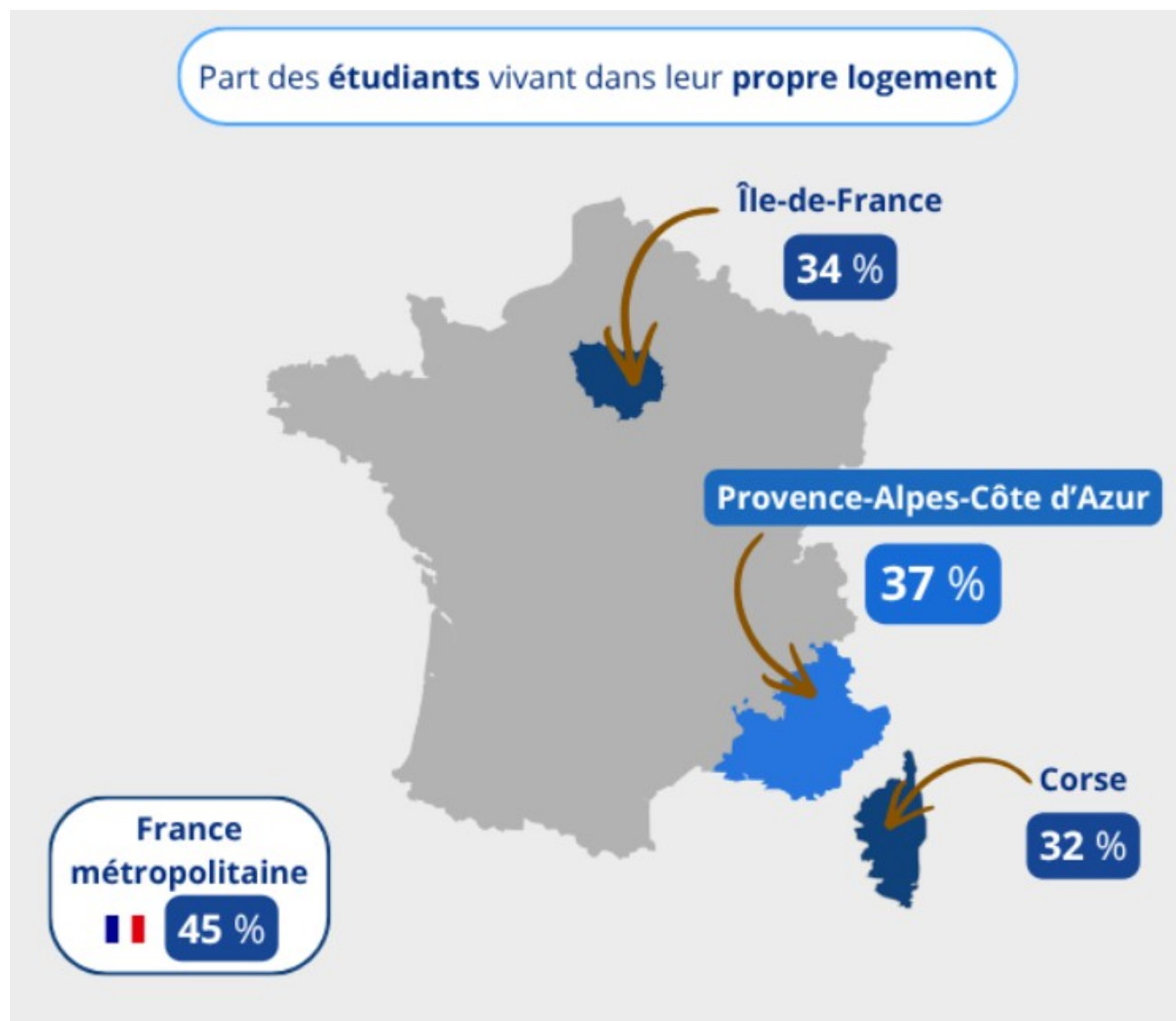
« L'autonomie résidentielle des jeunes étudiants de Provence-Alpes-Côte d'Azur est l'une des plus faibles des régions de France métropolitaine, expliquent les auteurs de l'étude. Seuls les étudiants corses et franciliens sont moins autonomes (respectivement 32 % et 34 %). Ces écarts régionaux reflètent ceux de l'accès à l'autonomie résidentielle des jeunes de façon générale. Seulement 43% des 16 à 29 ans de la région vivent dans leur propre logement contre 47% en France métropolitaine. Cette proportion régionale est comparable à l'Île-de-France (43%) et la Corse (42%), régions ayant également un marché immobilier aux prix élevés.

Les étudiantes plus autonomes que les étudiants

« L'accès à l'autonomie résidentielle progresse avec l'âge et diffère selon le sexe, poursuivent Felip Assael et Sébastien Novella. Si, dans la région, seulement 21% des jeunes étudiants de 16 à 19 ans vivent dans leur propre logement, cette proportion passe à 43% entre 20 et 24 ans et à 69% entre 25 et 29ans. Les étudiantes vivent davantage que les étudiants dans leur propre logement : 40% contre 34%. L'écart est encore plus marqué entre 25 et 29 ans (74% contre 64%) et s'explique par une vie en couple plus fréquente pour les étudiantes à ces âges (34% contre 22% pour leurs homologues masculins). L'autonomie résidentielle des étudiants est plus forte au sein des intercommunalités abritant des pôles d'enseignement supérieur, qui attirent donc des étudiants originaires d'autres territoires. Afin de faciliter leur accès à un logement, la caisse d'allocation familiale verse une aide au logement à 54 000 foyers

Ecrit par le 2 juillet 2026

allocataires étudiants et 10 000 foyers d'apprentis de la région en décembre 2022. Le montant mensuel moyen de l'aide est de 186€. Neuf fois sur dix (87 %), il s'agit d'une allocation de logement social (ALS), versée pour les locataires de logements non conventionnés non éligibles à l'aide personnalisée au logement (APL) ou à l'allocation de logement familial (ALF). »



Crédit : Insee Paca/DR

L.G.

Ecrit par le 2 juillet 2026

Le Vaucluse en première ligne régionale de l'artificialisation des sols



L'Insee vient de publier une étude sur l'artificialisation des sols. Si en France ce taux moyen s'élève à 8,7%, les niveaux sont très disparates entre les zones rurales et les grands centres urbains. Dans le Sud-Est, seul le département des Bouches-du-Rhône est davantage artificialisé que celui du Vaucluse.

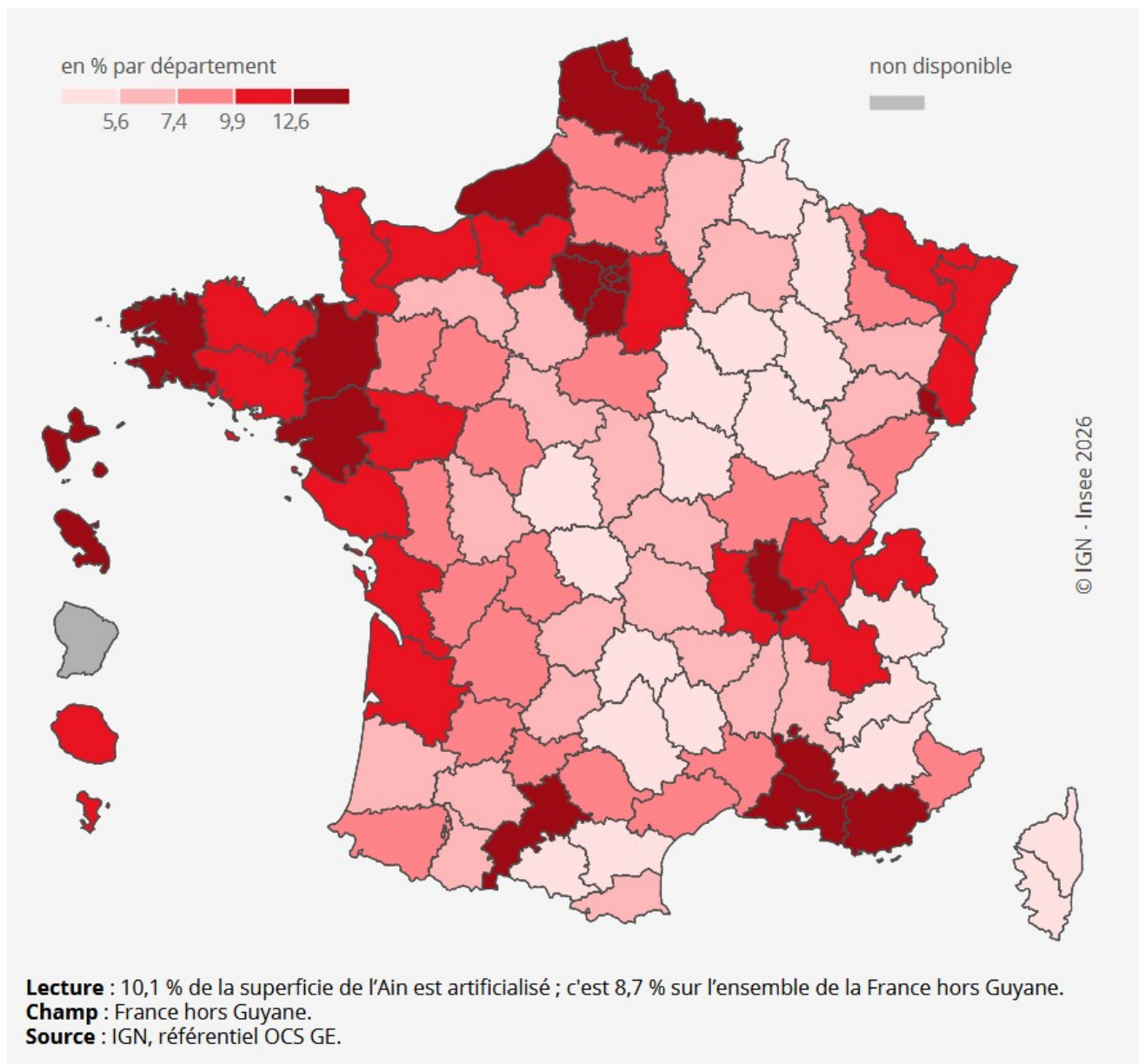
« En 2021, 9% des sols sont artificialisés en France hors Guyane, soit un peu plus que la superficie de la région Bourgogne-Franche-Comté, expliquent [Olivier Pégaz-Blanc](#), Cécile Bour et Kendal Masson dans [l'étude intitulée 'Près de 60 % des surfaces bâties sont dédiées à l'habitat individuel'](#) que vient de publier [l'Insee](#) (Institut national de la statistique et des études économiques). La situation diffère nettement selon le niveau de densité des communes. Dans les grands centres urbains, la majorité des sols sont artificialisés (56%). Les ceintures urbaines, davantage touchées par l'étalement urbain, sont plus artificialisées que les petites villes, plus éloignées des pôles urbains (21% contre 16%). Au sein des communes rurales, seulement 6% de la surface est artificialisée. »

Ecrit par le 2 juillet 2026

« Le bâti occupe 18% des sols artificialisés dans le rural, 15 points de moins que dans les grands centres urbains (33%). Le bâti dédié à l'habitat individuel est prédominant (59% du bâti total), même en zone dense. Le poids du bâti dédié à l'habitat collectif est, lui, d'autant plus grand que la commune est dense, tout comme le bâti dédié aux activités tertiaires (11% dans le rural, contre 27% du bâti des grands centres urbains). »

« Le nombre de ménages habitant sur un hectare de bâti collectif est nettement plus élevé dans les grands centres urbains et les centres urbains intermédiaires (respectivement 195 et 124) que dans les autres territoires (seulement 29 dans les communes rurales les moins denses). Les écarts sont plus limités pour un hectare de bâti individuel (entre 17 et 37). »

Ecrit par le 2 juillet 2026



La région parisienne en première ligne de l'artificialisation

En France (hors Guyane), le taux moyen d'artificialisation est de 8,7%. Les départements ayant les taux les plus élevés sont Paris (83,3%), la Seine-Saint-Denis (83,3%), les Hauts-de-Seine (78,5%) et le Val-de-Marne (74,9%).

« Dans toutes les autres régions, poursuivent les auteurs de l'étude, les taux départementaux sont inférieurs à 21% : les plus élevés concernent les départements comprenant une grande métropole, comme le Rhône (20,8% avec Lyon), le Nord (19,7% avec Lille) ou les Bouches-du-Rhône (17,9% avec Marseille). »

A l'inverse, 3 départements affichent moins de 3% de surfaces artificialisées : la Lozère (2,6%), les

Ecrit par le 2 juillet 2026

Alpes-de-Haute-Provence (2,8%) et les Hautes-Alpes (2,8%).

Le Vaucluse largement au-dessus de la moyenne nationale

Au niveau régional, avec 12,7% de ses surfaces le Vaucluse est le deuxième département le plus artificialisé de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il devance de peu celui du Var (voir tableau ci-dessous) ainsi que tous les départements alpins de la Région Sud.

Il devance très largement les départements voisins (près du double de l'Ardèche) ainsi que l'Hérault où se trouve pourtant Montpellier.

Département	Taux de surfaces artificialisées*
Bouches-du-Rhône	17,9%
Vaucluse	12,7%
Var	12,6%
Gard	9,8%
Alpes-Maritimes	9,6%
Hérault	9,3%
Moyenne nationale**	8,7%
Drôme	7,2%
Ardèche	6,7%
Alpes-de-Haute-Provence	2,8%
Hautes-Alpes	2,8%

*Source Insee 'Taux de surfaces artificialisées départementaux en 2021'.

**Hors Guyane

Les ceintures urbaines sont plus artificialisées que les petites villes

Alors que leur part dans la superficie française est inférieure à 2%, les grands centres urbains représentent près de 11% des sols artificialisés. Dans le même temps, près de 26% des sols artificialisés se situent dans les communes de densité intermédiaire, qui ne représentent que 10% de la superficie totale. À l'inverse, les communes rurales représentent 88% de la superficie du territoire national mais 64% des sols artificialisés.

Dans le détail, en moyenne plus de la moitié (56%) de la superficie des grands centres urbains est artificialisée, contre 29% dans les centres urbains intermédiaires.

L'artificialisation des communes des ceintures urbaines a été une réponse à la demande de foncier pour le développement économique et résidentiel des pôles urbains, constate l'étude de l'Insee. Elles illustrent ainsi une forme d'étalement urbain avec, en moyenne, 21% de leur superficie artificialisée, contre 16 % dans les communes classées comme petites villes, plus éloignées des pôles urbains. Cet écart s'observe de manière générale, mais aussi à population donnée. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, Bollène, catégorisée comme petite ville et peuplée d'environ 14 000 habitants, située à 50 km d'Avignon, a un taux de surfaces artificialisées de 25% soit 23 points de moins que la commune d'Ollioules, ceinture urbaine ayant aussi 14 000 habitants mais située à moins de 10 km de la ville de Toulon dans le Var. »

Le bâti représente un tiers des sols artificialisés dans les grands centres urbains

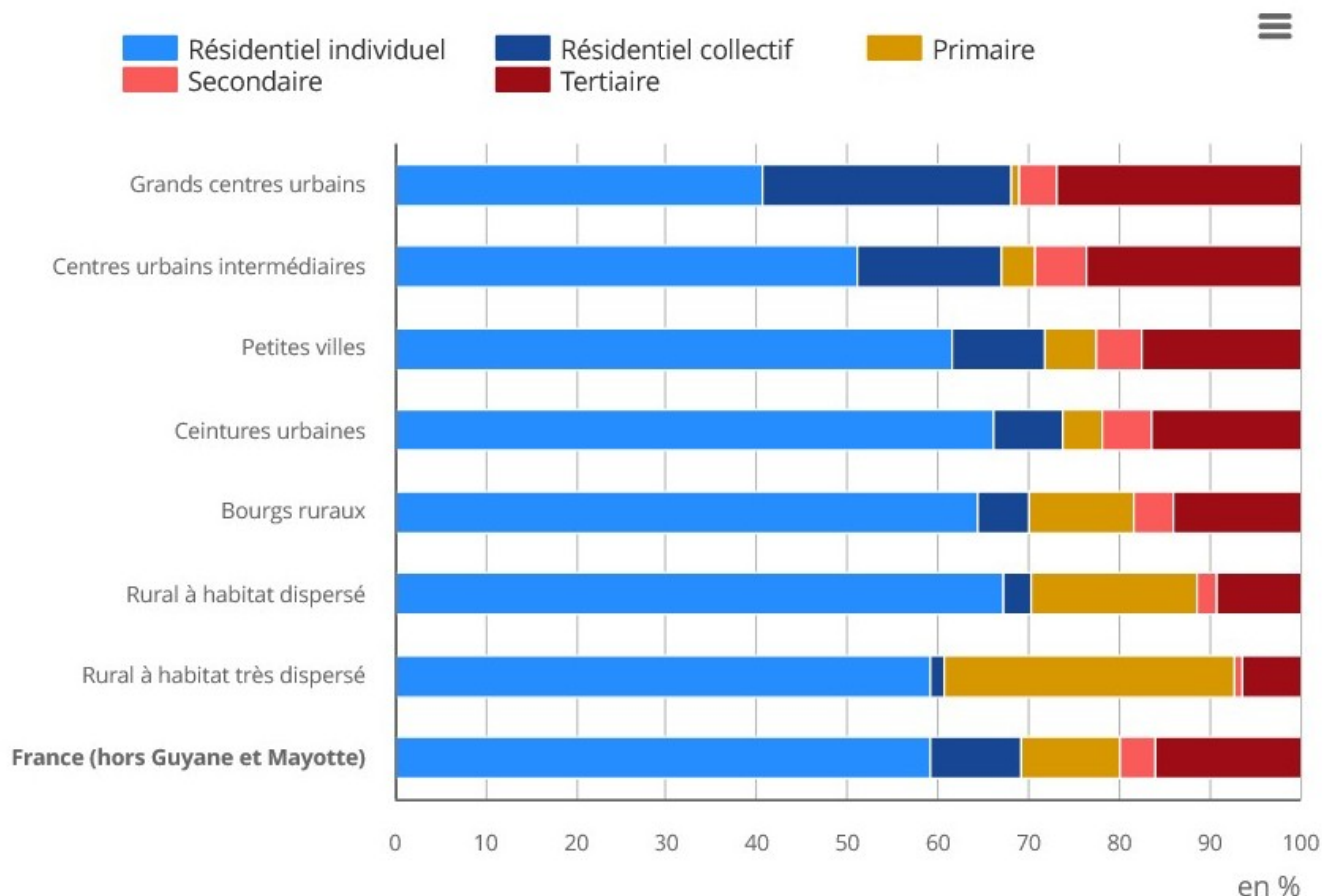
Ecrit par le 2 juillet 2026

Selon l'étude « la part du bâti dans les surfaces artificialisées (21%) est étroitement liée au niveau de densité des communes. Dans les communes très denses, 33% des sols artificialisés sont des zones bâties, contre 18% dans l'espace rural. Les routes et les infrastructures associées représentent 16% des surfaces artificialisées dans les communes urbaines (23% dans l'espace rural) alors que les revêtements dédiés aux autres usages (primaire, industriel et surtout tertiaire ou résidentiel) y représentent 10% des surfaces artificialisées (4% en espace rural). Il s'agit essentiellement des parkings et des surfaces d'embarquement et de débarquement de marchandises au sein des sites industriels, des zones commerciales ou des pôles tertiaires. »

« La part des sols perméables avec de la végétation (jardins) augmente dans les communes moins denses, où il est plus fréquent de disposer d'espaces verts près des logements ou des entreprises, hormis dans le rural à habitat très dispersé. Dans ces communes très peu artificialisées (moins de 4%), où il existe une forte présence de champs, les routes représentent plus de 30% des surfaces artificialisées (10 points de plus qu'au niveau national).

Surface bâtie selon l'usage et le niveau de densité des communes

Ecrit par le 2 juillet 2026



Crédit : Insee-Données 2021

Le bâti dédié au résidentiel individuel prédomine même en zone dense

En France (hors Guyane et Mayotte), près de 60 % du bâti est dédié au résidentiel individuel. Cette part s'élève à 67% dans le rural dispersé.

Dans les centres urbains intermédiaires, le bâti résidentiel individuel demeure aussi majoritaire. Dans les grands centres urbains il représente dans l'ensemble 41% du bâti, soit 13 points de plus que le bâti résidentiel collectif, bien qu'il puisse être parfois beaucoup plus faible : c'est le cas notamment de Paris et d'une partie de sa petite couronne, où cette part est inférieure à 1%.

À l'instar du bâti résidentiel collectif, le poids du bâti dédié aux activités tertiaires est d'autant plus grand que la commune est dense. Il représente moins de 10% du bâti dans le rural dispersé et très dispersé, mais 27% dans les grands centres urbains. Dans les autres catégories de communes, le bâti tertiaire occupe toujours plus de surface que le bâti résidentiel collectif.

À l'inverse, la part de la surface bâtie dédiée au secteur primaire est plus élevée dans les communes les moins denses. Elle représente 18% du bâti dans le rural dispersé et 32 % dans le rural très dispersé. Le poids du bâti industriel est relativement homogène dans l'urbain et dans les bourgs ruraux (4% à 6% du

Ecrit par le 2 juillet 2026

bâti) mais il est moindre en rural dispersé et très dispersé.

Combien de ménages par hectare ?

Côté logement, l'espace rural représente 59% du bâti résidentiel individuel et 51 % des ménages vivant en maison, tandis que les grands centres urbains concentrent 11% du bâti résidentiel individuel et accueillent 15% des ménages vivant en maison. Pour un hectare de bâti individuel, le nombre de ménages est un peu plus faible dans les catégories de communes rurales (17 à 28 ménages en moyenne) mais les écarts demeurent limités avec les communes urbaines (29 à 37 ménages en moyenne suivant les catégories).

Les grands centres urbains concentrent 45% de la surface bâtie du résidentiel collectif et 65% des ménages vivant en immeubles. Les communes rurales représentent 20% du bâti collectif et seulement 8% des ménages vivant en immeuble. Pour un hectare de bâti collectif, le nombre de ménages y habitant est nettement plus élevé dans les grands centres urbains et les centres urbains intermédiaires (195 et 124 ménages en moyenne) que dans les autres territoires, particulièrement dans le rural dispersé et très dispersé (41 et 29 ménages par hectare).

Ces écarts peuvent s'expliquer par des immeubles plus hauts en milieu urbain, mais aussi par un plus grand taux de logements vacants parmi les appartements des communes rurales. Dans les grands centres urbains, à surface bâtie égale, le résidentiel collectif accueille donc 5,3 fois plus de ménages que le résidentiel individuel, contre 1,7 dans le rural très dispersé.

Olivier Pégaz-Blanc, Cécile Bour et Kendal Masson de l'Insee

L.G.

Vaucluse : Quand le défi du grand âge devient une chance collective

Ecrit par le 2 juillet 2026



Dans une région [Provence-Alpes-Côte d'Azur](#) toujours attractive, la dynamique démographique se transforme. Vieillesse accélérée, natalité en recul mais espérance de vie en hausse : loin d'un constat alarmiste, ces évolutions dessinent pour le Vaucluse un horizon de transformation économique, sociale et territoriale, où le vieillissement devient un moteur d'innovations et d'emplois.

Avec 5,24 millions d'habitants au 1er janvier 2025, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur confirme son attractivité, affichant une croissance démographique annuelle de +0,5%, supérieure à la moyenne nationale (+0,3%). Mais derrière cette progression, la structure de la population évolue en profondeur.

Une région qui continue de croître... autrement

La natalité recule, atteignant en 2024 un niveau historiquement bas, inédit depuis 1983, avec un indice de fécondité de 1,67 enfant par femme, contre plus de 2 il y a une décennie. Ce ralentissement, plus marqué qu'au niveau national, accentue un phénomène déjà engagé : le solde naturel -différence entre naissances et décès- est désormais négatif pour la cinquième année consécutive. Dans le même temps, la région retrouve une dynamique positive en matière d'espérance de vie. Après l'épisode brutal de la crise sanitaire, celle-ci dépasse à nouveau son niveau d'avant 2020, traduisant les progrès sanitaires et une

Ecrit par le 2 juillet 2026

amélioration globale des conditions de vie.

Le Vaucluse en première ligne du vieillissement

Au cœur de ces transformations, le Vaucluse se distingue par une accélération marquée du vieillissement. Selon les projections de l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques), le département comptera près de 192 000 habitants âgés de 60 ans ou plus d'ici 2030, contre 152 000 en 2015. Les plus de 75 ans atteindraient, quant à eux, 82 000 personnes. Ce basculement démographique s'explique par plusieurs facteurs : baisse durable de la natalité, allongement de la durée de vie, mais aussi attractivité résidentielle du territoire pour les retraités. Résultat : la part des 65 ans ou plus figure parmi les plus élevées de France, plaçant le Vaucluse au cœur des enjeux nationaux liés au grand âge.

Une transition qui appelle des réponses nouvelles

Cette évolution n'est pas sans conséquences. En 2015 déjà, près de 13 100 seniors en perte d'autonomie étaient recensés dans le département. D'ici 2030, les besoins d'accompagnement devraient fortement croître, nécessitant environ 8 100 emplois supplémentaires en équivalent temps plein dans les secteurs médico-sociaux, selon l'Insee. Finalement, c'est toute l'organisation du territoire qui est concernée : adaptation du parc de logements, développement des services à domicile, structuration de filières économiques dédiées à la 'silver économie'. L'Agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse ([Aurav](#)) souligne d'ailleurs que cette mutation impose de repenser les politiques publiques à l'échelle locale, en croisant urbanisme, santé et cohésion sociale.

Le vieillissement, levier d'innovation territoriale

Pour autant, cette transition démographique ouvre aussi des perspectives. Elle stimule la création d'emplois non délocalisables, favorise l'émergence de solutions technologiques et sociales, et invite à repenser les solidarités intergénérationnelles. En Vaucluse où le niveau de vie médian des seniors -de 20 470€ annuels- reste inférieur aux moyennes régionale et nationale, l'enjeu est également celui de l'inclusion : garantir à chacun un vieillissement digne, accessible et accompagné. Ainsi, le Vaucluse incarne une réalité française en devenir : celle d'un territoire qui, confronté au vieillissement, choisit d'en faire un moteur de transformation plutôt qu'une contrainte. Une évolution structurante qui redessine les contours de l'action publique et de l'économie locale.

Sources [Insee](#) et [Aurav](#)

Mireille Hurlin

Épargne en quête de sens, la pierre reprend

Ecrit par le 2 juillet 2026

la main



La baisse du taux du [Livret A](#) agit comme un révélateur : l'épargne des Français, pourtant abondante, peine à trouver du rendement. Dans ce contexte, l'immobilier, notamment dans des territoires accessibles comme le Vaucluse, s'impose de nouveau comme une valeur d'équilibre, conjuguant sécurité, utilité et perspectives de valorisation. Selon la Banque de France et l'Insee ([Institut national de la statistique et des études économiques](#)), les Français détiennent près de 6 000 milliards d'euros d'épargne, dont une part significative reste peu productive. À elle seule, l'épargne de précaution atteint des sommets : 18,3% du revenu disponible brut en 2025, un niveau inédit hors période de crise.

Mais derrière cette accumulation, une fragilité apparaît. Près de 551 milliards d'euros stagnent sur des comptes courants, sans rendement réel. La récente décollecte du Livret A évaluée à 2,1 milliards d'euros en 2025, confirme un mouvement silencieux : les épargnants s'interrogent, cherchent, et commencent à réorienter leurs choix. L'argent est là, mais il ne travaille plus.

Ecrit par le 2 juillet 2026

Le retour de la pierre comme valeur d'équilibre

Dans ce paysage, l'immobilier retrouve une place centrale. Non pas comme un placement spéculatif, mais comme un actif tangible, lisible, inscrit dans le temps long. Les analyses convergent : dans un environnement incertain, la 'pierre' conserve son statut de valeur refuge. Elle répond à un double besoin : se loger et investir tout en offrant une visibilité que d'autres placements peinent à garantir.

Le Vaucluse, une attractivité qui change la donne

À distance des grandes métropoles tendues, certains territoires offrent aujourd'hui des opportunités particulièrement lisibles. Le Vaucluse en fait partie. Avec un prix moyen autour de 2 100 le mètre carré, soit très en-deçà des grandes villes françaises, le département se distingue par son accessibilité. À Avignon, comme dans le Luberon, ou autour de Cavailon, le marché conjugue cadre de vie et potentiel de valorisation.

Une attractivité assise sur quelles fondations ?

Cette attractivité se révèle de par un environnement naturel et patrimonial reconnu, une desserte efficace -notamment via le TGV reliant Paris en moins de 3 heures-, une qualité de vie renforcée par le climat et les paysages. À ces atouts s'ajoute un phénomène structurel : l'essor du télétravail, qui redessine les cartes de l'habitat et favorise les territoires offrant espace et sérénité.

Un rendement qui retrouve du sens

Alors que les placements réglementés peinent à compenser l'inflation, l'investissement immobilier présente un avantage tangible. Dans le Vaucluse, le rendement locatif brut avoisine 5,8%, un niveau significativement supérieur à celui des grandes métropoles. La location saisonnière, portée par l'attractivité touristique, notamment lors du Festival d'Avignon, renforce cette dynamique. À cela s'ajoutent des dispositifs fiscaux favorables, en particulier pour la rénovation de l'ancien. Ainsi, l'immobilier local combine plusieurs vertus : générer des revenus, valoriser un capital, et, enfin, répondre à une demande réelle.

Investir, habiter, transmettre : une même trajectoire

Au fond, le mouvement observé dépasse la seule logique financière. Il traduit une évolution des attentes. Les ménages cherchent à donner du sens à leur épargne, à l'ancrer dans des projets concrets, utiles, durables. Le Vaucluse permet cette convergence : investir ici, c'est aussi choisir un territoire, un mode de vie, une projection dans le temps. Avec des taux d'emprunt encore contenus, au-delà de 3% sur 25 ans, l'accès à la propriété reste à portée pour de nombreux profils.

Une dynamique appelée à durer

À horizon 2030, les perspectives demeurent favorables. Entre attractivité résidentielle, potentiel touristique et rééquilibrage des marchés immobiliers, le Vaucluse s'inscrit dans une trajectoire de consolidation. Ainsi, l'épargne trouve souvent son meilleur sens lorsqu'elle devient un lieu, un projet, une réalité vécue. Et c'est peut-être là, dans cette alliance entre prudence et projection, que se dessine la nouvelle relation des Français à leur patrimoine.

Mireille Hurlin

Écrit par le 2 juillet 2026

[Épargne en France et en Vaucluse : confiance fragile, prudence accrue](#)

L'économie régionale ralentit, mais résiste mieux que celle de l'Hexagone



L'Insee Paca vient de publier la synthèse annuelle économique régionale 2025. Réalisée par Julie Argouarc'h et Corinne Roche, cette étude constate notamment que dans la région, l'activité économique décélère, tout en demeurant supérieure au niveau national. La croissance de l'emploi ralentit également et le taux de chômage remonte à 8,4 % fin 2025 après le point bas de 2024. Dans ce contexte, les zones d'emploi de Vaucluse affichent les plus mauvais taux de la région. Toutefois, au niveau régional les dépôts de bilan d'entreprises diminuent après trois années de forte hausse et l'encours de crédits bancaires repart à la hausse.

Ecrit par le 2 juillet 2026

« En 2025, l'économie française, malgré les incertitudes politiques, profite de la reprise européenne, expliquent Julie Argouarc'h et Corinne Roche dans la synthèse annuelle économique régionale 2025 que vient de publier [l'Insee Paca](#). La croissance a atteint +0,9% en 2025, soit quasiment autant qu'en 2024 (+1,1%). La croissance est notamment soutenue par la demande publique. L'investissement des entreprises et des ménages se redresse à la faveur des baisses de taux d'intérêt. Le climat des affaires reste sous sa moyenne de longue période alors que le climat de l'emploi continue de se dégrader légèrement et le taux de chômage augmente. Du côté des ménages, le pessimisme perdure. »

« Provence-Alpes-Côte d'Azur se distingue en 2025 comme la seule région de France métropolitaine où le volume d'heures rémunérées du secteur privé croît encore. »

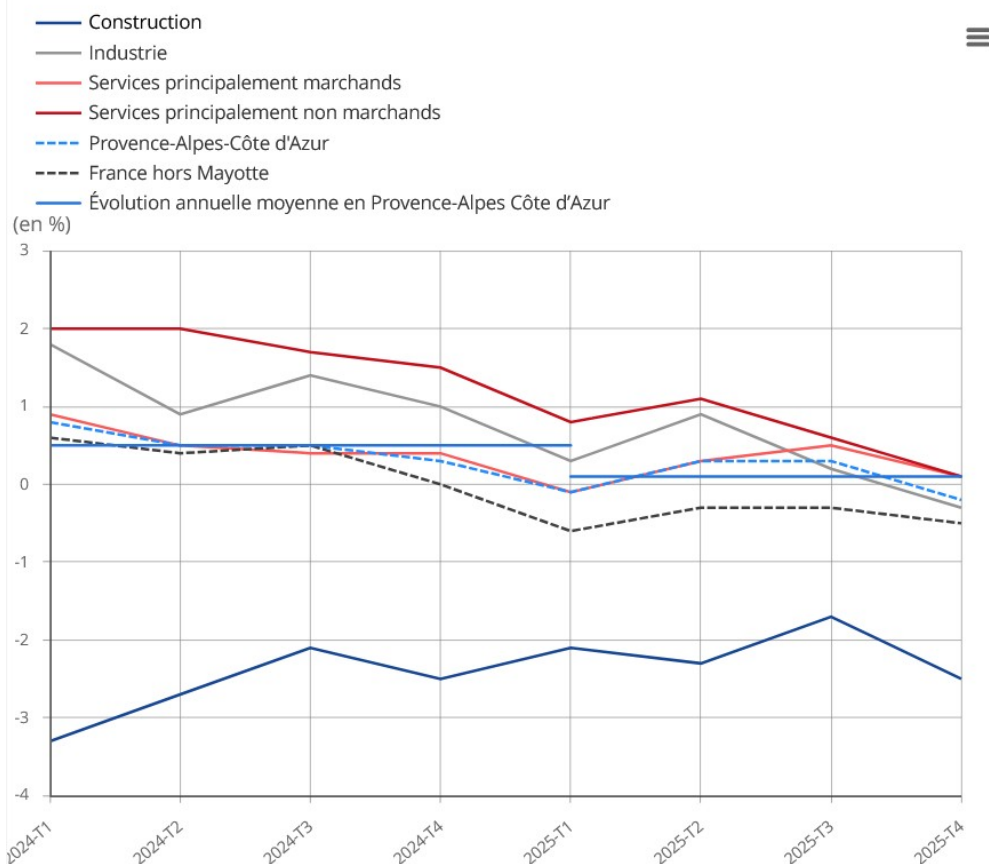
« Dans ce contexte, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'activité économique dans le secteur privé mesurée par les heures rémunérées s'est stabilisée à +0,1% en 2025, après une hausse de 0,5 % en 2024, poursuivent les auteures de cette étude baptisée '[Une économie régionale résiliente : croissance économique stabilisée, emploi en légère hausse](#)'. Malgré un ralentissement généralisé depuis trois ans, Provence-Alpes-Côte d'Azur se distingue en 2025 comme la seule région de France métropolitaine où le volume d'heures rémunérées du secteur privé croît encore légèrement sur un an. En effet, sur l'ensemble de la France (hors Mayotte), il marque le pas (-0,4% en 2025). Cette dynamique régionale était déjà plus soutenue qu'au niveau national en 2024 (+0,5 % contre +0,3%). »

A noter que fin 2025, c'est en Vaucluse (-0,8%) et dans les Alpes-de-Haute-Provence (-0,9%) que l'on enregistre les plus fortes baisses trimestrielles des heures rémunérées.

Ecrit par le 2 juillet 2026

Figure 1a – Évolution trimestrielle des heures rémunérées par rapport au même trimestre de l'année précédente

a. Par secteur d'activité



Note : Ensemble des heures rémunérées des salariés y compris les heures supplémentaires ainsi que les absences pour lesquelles le salarié est rémunéré. Le dernier trimestre est provisoire.

Champ : Provence-Alpes-Côte d'Azur, secteur privé hors secteur agricole.

Source : DSN - traitement Insee.

Tous les secteurs sont concernés par la décélération

« La décélération de l'activité en Provence-Alpes-Côte d'Azur concerne tous les secteurs, constatent les travaux de Julie Argouarc'h et Corinne Roche. Le fléchissement est particulièrement marqué dans le secteur industriel : +0,3% en 2025 après +1,3%. Notamment, la croissance dans la fabrication de matériels de transport qui portait jusqu'à présent ce secteur ralentit fortement (+1,2% après +3,6%). La cokéfaction-raffinage se retourne, passant d'une hausse de 4,1 % à une baisse de 2,8 %. Au niveau national, la baisse de l'activité du secteur industriel mesurée par les heures rémunérées se poursuit : -0,5% en 2025, après -0,2% en 2024.

Dans le tertiaire marchand, l'activité ralentit, à +0,2% en 2025, après +0,5% en 2024. Sa croissance est soutenue par le transport-entreposage qui repart à la hausse (+0,8% en 2025 après 0,0%) et par l'hébergement-restauration (+2,5% après +1,9%). Les activités immobilières sont toujours en retrait (-2,1%, après -3,2%). Dans l'information et communication et les autres activités de services (activités

Écrit par le 2 juillet 2026

artistiques, associatives, loisirs, ménages, activités extra-territoriales...), la tendance s'inverse (respectivement -1,2%, après +1,9% et -1,3%, après +2,5%). »

« La construction reste en difficulté en 2025. »

« Au niveau national, le tertiaire marchand recule en 2025 (-0,4% après +0,7% en 2024). L'activité du tertiaire non marchand privé reste dynamique en 2025, avec une progression de 0,7% dans la région, mais elle est également en retrait par rapport à 2024 (+1,8%). Cette dynamique est similaire à celle observée au niveau national (+0,5% en 2025 après +1,6% en 2024). La construction reste en difficulté en 2025, poursuivant la tendance négative engagée en 2023, tant en Provence-Alpes-Côte d'Azur qu'au niveau national. Dans la région, les heures rémunérées du secteur reculent de 2,1%, après -2,7% en 2024. En France (hors Mayotte), la baisse dans ce secteur ralentit également : -1,7% après -2,6% en 2024. »

Logements et locaux non résidentiels autorisés et logements commencés

Territoire	Logements autorisés		Logements commencés		Locaux non résidentiels autorisés	
	Nombre de logements en 2025	Évolution 2024-2025 (en %)	Nombre de logements en 2025	Évolution 2024-2025 (en %)	Surfaces autorisées en 2025	Évolution 2024-2025 (en %)
Alpes-de-Haute-Provence	1 200	50,0	700	16,0	85 200	30,1
Hautes-Alpes	1 200	-7,7	1 000	-9,0	78 600	-52,5
Alpes-Maritimes	4 400	-15,4	4 400	18,0	247 100	61,3
Bouches-du-Rhône	11 000	10,0	8 300	7,0	1 455 400	-25,5
Var	6 200	-1,6	4 700	17,0	360 800	-9,3
Vaucluse	3 800	72,7	2 100	-8,0	302 700	-69,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	27 900	8,1	21 200	9,8	2 529 800	-26,3
France	380 800	15,6	279 700	7,1	37 745 100	-19,5

Source : SDES, Sitadel.

Entreprises : rythme soutenu pour les créations et défaillances en baisse

Malgré la quasi-stagnation des heures rémunérées, le dynamisme entrepreneurial se poursuit. Après une hausse en 2024 (+2,9%), les créations d'entreprises poursuivent leur progression en 2025, à un rythme plus soutenu (+6,0%). La croissance est supérieure à celle de la France (+4,9%). Cela représente 112 600 entreprises nouvellement créées en Provence-Alpes-Côte d'Azur dans l'ensemble des secteurs marchands non agricoles. Les évolutions par secteur sont très variables. Les hausses s'échelonnent de 0,7% dans l'industrie à 8,8% dans le secteur des services aux entreprises. Ce dernier secteur concentre 37% des créations d'entreprises. Les micro-entrepreneurs dominent ces immatriculations et représentent deux-tiers des créations dans la région. Le nombre de nouveaux micro-entrepreneurs croît de 7,8% sur un an, un peu plus qu'au niveau national (+5,9%). Les créations de sociétés pèsent quant à elles pour un quart dans les créations d'entreprises. Leur croissance est comparable à celle du niveau national

Ecrit par le 2 juillet 2026

(respectivement +5,6% et +5,9% sur un an). Le nombre de créations est de 29% supérieur à son niveau d'avant crise sanitaire. À l'inverse, les créations d'entreprises individuelles (hors micro-entrepreneurs), moins nombreuses (moins d'une création sur dix), poursuivent leur recul, avec une évolution de -5,9% en 2025 après -4,7% en 2024. La baisse est plus marquée qu'au niveau national (-4,1%). »

Les défaillances baissent après trois années de forte hausse

Côté défaillance, entre janvier et décembre 2025, 6 400 entreprises de la région ont fait l'objet d'une liquidation financière judiciaire. « Le nombre de défaillances en région repart à la baisse (-6,0% par rapport à 2024) après trois années de forte hausse. Au niveau national, la croissance des défaillances ralentit fortement (+3,5% après +17,7%). En Provence-Alpes-Côte d'Azur, leur nombre avait plus que doublé entre 2021 et 2024, 2021 étant un point bas en lien avec les mesures de soutien lors de la crise Covid. Malgré la baisse, le niveau des défaillances se maintient au-dessus de celui d'avant la crise sanitaire (+22% par rapport à 2019). La baisse des défaillances est visible dans la majorité des secteurs, à l'exception de l'agriculture, sylviculture et pêche (+3,6%), du transport-entrepôt (+4,7%) et des secteurs de l'enseignement, santé, action sociale et services aux ménages (+14,0%). La construction connaît la plus forte baisse des défaillances (-14,3%) après trois années de forte hausse. Le niveau des défaillances reste 18 % au-dessus de celui pré-covid. Ce secteur compte pour un peu plus d'une défaillance sur cinq dans la région. Le nombre de défaillances dans le commerce diminue à peu près au même rythme qu'au niveau régional (-6,5% après +15,8% en 2024), ce secteur pèse pour un cinquième du total des défaillances. Les secteurs des services aux entreprises ainsi que de l'hébergement-restauration connaissent une baisse du même ordre (respectivement -6,2% après +18,6% en 2024 et -6,6% après +17,3%). »

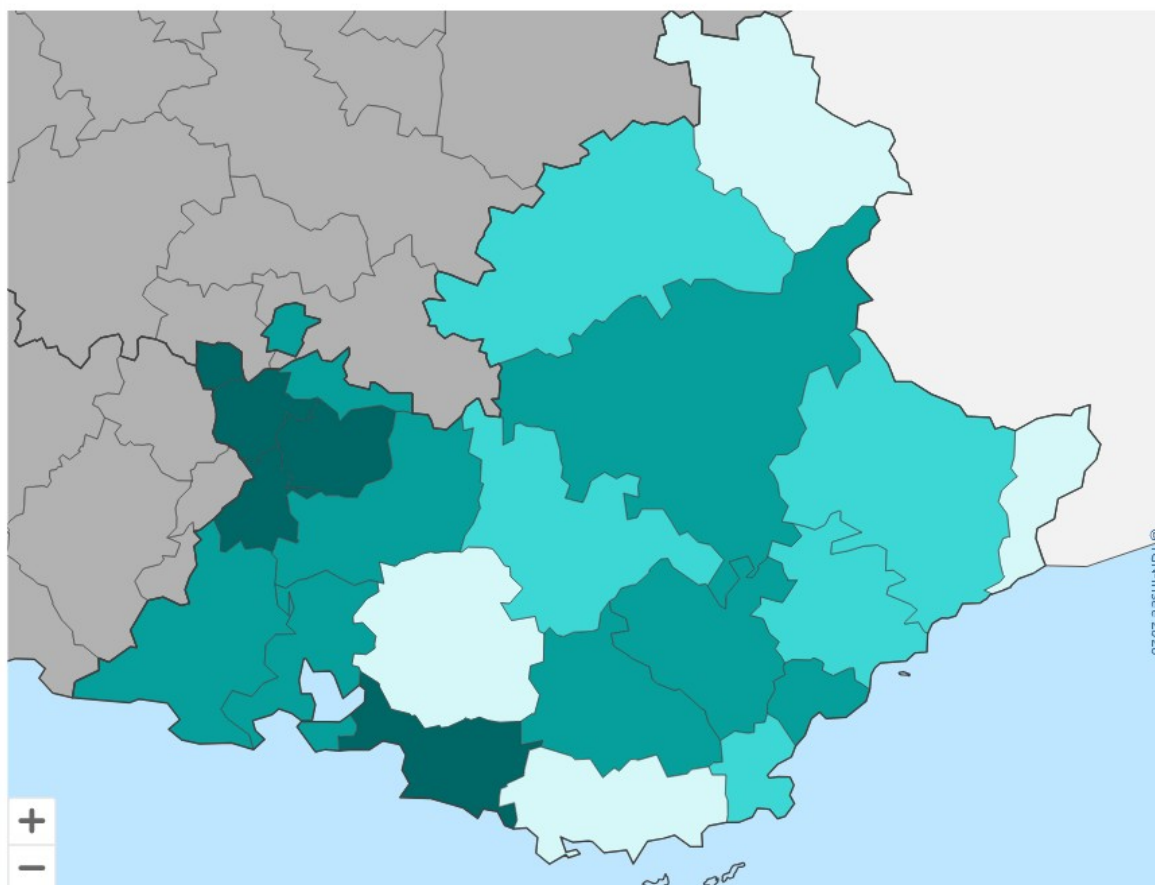
Chômage : le Vaucluse reste le mauvais élève

Côté emploi, le taux de chômage régional augmente en 2025 après quatre années de baisses dues à la progression continue de l'emploi suite à la crise sanitaire. Fin 2025, le taux de chômage s'établit à 8,4% de la population active, soit une hausse de 0,7point de pourcentage par rapport à fin 2024.

Ecrit par le 2 juillet 2026

Taux de chômage (en %)

- 9,3 ou plus
- de 8,2 à moins de 9,3
- de 6,9 à moins de 8,2
- moins de 6,9



Note : Parties régionales des zones d'emploi.

Source : Insee, taux de chômage localisés.

L'écart avec le taux de chômage en France a été divisé par deux entre fin 2019 et fin 2025 : en France, le taux de chômage s'élève à 7,9% fin 2025 (+0,6 point sur un an). Le taux de chômage de Provence-Alpes-Côte d'Azur reste toutefois le troisième plus élevé des régions de France métropolitaine fin 2025, après les Hauts-de-France (9,5 %) et l'Occitanie (9,4 %). La hausse du taux de chômage en 2025 s'observe dans toutes les zones d'emploi de la région. Elle est la plus forte dans celle de Carpentras (+1,0 point fin 2025 sur un an) et dans la partie régionale de celle d'Avignon (+1,1 point) où les taux de chômage sont par ailleurs les plus élevés de la région (respectivement 10,4 % et 11,6%). Le taux de chômage demeure le plus faible dans la zone d'emploi de Briançon (5,6%), malgré une hausse de 0,7 point sur un an.

Ecrit par le 2 juillet 2026

Dans le détail (voir tableau ci-dessous), les zones d'emploi de Vaucluse 'trustent' le podium des mauvais élèves de la région en matière de taux de chômage. Avignon (11,60%), Bollène-Pierrelatte (10,40%) et Carpentras (10,40%) figurent aux trois premières places, juste devant Arles (9,10%). Derrière ce n'est guère plus brillant pour les bassins d'emploi d'Orange (9,30%), Cavaillon, (8,90%) et Valréas (8,60%) qui se situent tous au-dessus de la moyenne régionale...

Taux de chômage par zone d'emploi fin 2025

Zone d'emploi	Taux de chômage
Arles	9,10%
Avignon	11,60%
Bollène-Pierrelatte	10,40%
Valréas	8,60%
Aix-en-Provence	6,30%
Briançon	5,60%
Brignoles	8,90%
Cannes	7,50%
Carpentras	10,40%
Cavaillon	8,90%
Digne-les-Bains	8,20%
Draguignan	8,60%
Fréjus	9,00%
Gap	6,90%
Manosque	8,10%
Marseille	10,00%
Martigues-Salon	8,80%
Menton	6,00%
Nice	7,30%
Orange	9,30%
Sainte-Maxime	8,10%
Toulon	6,80%

Source : Insee, taux de chômage localisés.

L'emploi salarié progresse très lentement

« La faible dynamique de l'emploi suit celle de l'activité, constate par ailleurs la synthèse de l'Insee Paca. Fin 2025, 2 031 800 salariés travaillent en Provence-Alpes-Côte d'Azur, soit une hausse de 3 900 emplois en un an. La croissance de l'emploi ralentit depuis le rebond post-Covid, passant de +3,9 % en 2021 à +0,2 % en 2025. Sur le seul quatrième trimestre 2025, l'emploi est même en repli (-0,2 % par rapport au troisième trimestre 2025). Le niveau de l'emploi reste 7 % supérieur à celui de fin 2019, pré-crise sanitaire (+4,9 % pour la France hors Mayotte). Le ralentissement s'observe seulement dans le secteur privé. Dans ce secteur qui concentre plus des trois quarts des emplois salariés régionaux, le volume d'emploi n'est que de 0,1% supérieur fin 2025 à ce qu'il était fin 2024, après +0,5% l'année précédente. La croissance est de 0,4% fin 2025 dans le secteur public, comme fin 2024. En France, l'emploi salarié

Ecrit par le 2 juillet 2026

diminue sur un an (-0,2%, après +0,2% fin 2024). Dans le privé, il marque le pas (-0,3% fin 2025 après +0,1% fin 2024). Il est également moins dynamique dans le public (+0,2% fin 2025 après +0,4% fin 2024) par rapport à la région. »

Emploi salarié total en fin d'année par département et par grand secteur d'activité									
Territoire	Emploi au 31/12/2025 (en milliers)	Evolution entre 2024 et 2025							
		Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire marchand (en %)	dont Intérim	Tertiaire non marchand	Total	
Alpes-de-Haute-Provence	57,2	-4,9	-1,4	-2,0	-0,7	4,5	-0,4	-0,9	
Hautes-Alpes	53,4	-0,5	1,3	-0,8	1,5	-4,6	1,0	1,1	
Alpes-Maritimes	439,0	1,2	0,5	-1,4	0,5	3,5	0,3	0,3	
Bouches-du-Rhône	895,5	-1,1	-0,9	-0,6	0,5	3,3	0,8	0,4	
Var	374,3	-0,2	1,7	-2,5	-0,1	-9,5	0,3	0,1	
Vaucluse	212,4	-3,4	0,1	-2,9	-0,7	-5,7	-0,2	-0,7	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 031,8	-1,8	0,0	-1,4	0,3	0,6	0,5	0,2	

Note : Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS en fin de trimestre.
 Champ : Emploi salarié total.
 Sources : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

L'industrie se maintient

« Avec 172 400 salariés (hors intérim) fin 2025, soit 9% des salariés de la région, l'emploi dans l'industrie en Provence-Alpes-Côte d'Azur se maintient après huit années de hausses consécutives (+1,3% en 2024), avec un effectif comparable à celui d'il y a vingt ans. En France, l'industrie connaît une baisse des salariés de 0,5% fin 2025 après +0,4 % fin 2024. En 20 ans, l'emploi industriel a baissé de 13% en France. Les secteurs du tertiaire marchand représentent plus de la moitié de l'emploi salarié de la région. Fin 2025, en excluant l'intérim qui repart à la hausse (+0,6 %), l'emploi du tertiaire marchand progresse de 0,3%, après +0,7%. Cette croissance repose notamment sur l'hébergement-restauration (+2,2 %), les transports (+0,7%) et les services aux entreprises (+0,6%). À l'inverse, le recul important des services immobiliers (-1,6%) pèse sur l'évolution globale du secteur. »

L'apprentissage dans la tourmente

« Le tertiaire non marchand (privé et public) représente, quant à lui, un emploi salarié sur trois. Après une hausse de 0,8% fin 2024, sa progression ralentit en 2025, pour s'établir à 0,5%. Dans la construction, l'emploi salarié ne cesse de diminuer depuis 2022. Fin 2025, il baisse encore de 1,4 % après un recul de 2,2 % en 2024. En France, la diminution est similaire (-1,2% fin 2025 après -1,7% fin 2024). Enfin, l'emploi salarié dans l'agriculture, assez faible dans la région (1% de l'emploi salarié total), diminue de 1,8% cette année. »

« Traditionnel soutien de l'emploi depuis de la fin de la crise sanitaire, l'apprentissage est touché par la restriction des aides à l'embauche accordées aux entreprises. En 2025, pour la première fois depuis 2016, le nombre d'entrées en apprentissage diminue (-3,1% par rapport à 2024). Aussi, fin décembre 2025, le stock d'apprentis dans la région baisse de 1,9% par rapport à fin décembre 2024, après +4,7% un an plus tôt. Ce repli est le premier depuis les différentes réformes mises en œuvre par le Gouvernement à partir de 2019. Il est comparable à celui observé en France (-3,1%). »

Julie Argouarc'h et Corinne Roche de l'Insee Paca

Ecrit par le 2 juillet 2026

Figure 3 – Évolution des différents types d'encours entre 2024 et 2025

(en %)

Types d'encours	Provence-Alpes-Côte d'Azur	France métropolitaine hors Île-de-France	France métropolitaine
Créances commerciales	-10,4	-7,7	-1,9
Crédits à l'exportation	-5,1	-23,3	1,2
Crédits de trésorerie	-4,6	-5,1	-4,2
Crédits d'équipement	3,8	1,6	1,3
Crédits à l'habitat	3,1	1,4	1,3
Comptes ordinaires débiteurs	5,9	0,6	-1,8
Autres crédits et crédit-bail	0,1	-3,5	-5,5
Total	2,6	0,8	0,3

Source : Banque de France, centralisations financières territoriales des dépôts et crédits à fin décembre.

Les crédits bancaires augmentent à nouveau

« En 2025, l'encours total des crédits bancaires atteint 182 milliards d'euros en Provence-Alpes-Côte d'Azur, enregistrant une hausse de 2,6% par rapport à l'année précédente, indiquent Julie Argouarc'h et Corinne Roche dans leur synthèse. Cette hausse survient après un léger repli en 2024 de 0,7%, le premier depuis le début de la série il y a 15 ans. Le rebond est plus marqué que pour la France métropolitaine hors Île-de-France (+0,8%). »

« Le crédit à l'habitat des ménages constitue près des deux tiers de l'encours total. S'il pâtissait en 2024 d'un marché immobilier en berne, il repart à la hausse en 2025 (+3,1% en 2025, après -2,3% en 2024). Côté entreprises, l'encours de court terme diminue : les crédits de trésorerie qui avaient beaucoup augmenté pendant la crise Covid poursuivent leur baisse (-4,6% en 2025 après -5,5 % en 2024) tandis que les comptes débiteurs, dont les encours sont bien moindres, progressent (+5,9%, après +5,4% l'an dernier). Les crédits à l'équipement, encours de moyen terme qui représente plus d'un quart de l'encours total de la région, ralentissent par rapport à 2024 mais restent dynamiques (+3,8 % après +5,1%). Les crédits à l'exportation se replient (-5,1%) après quatre années de forte croissance (13,7% en 2024 et 22,8% en 2023). Enfin, les autres crédits et crédits-bail sont stables après une hausse notable en 2024 (+20,5%), alors que les créances commerciales poursuivent leur forte baisse (-10,4 % après -22,3%) ; ces deux types de crédit représentent moins de 0,5 % de l'encours total. Au total, les encours de crédits aux entreprises continuent de croître à un rythme un peu moins soutenu qu'en 2024 (+1,7% après +2,3%). »

Écrit par le 2 juillet 2026

L.G.

Épargne en France et en Vaucluse : confiance fragile, prudence accrue



La légère amélioration de la confiance des ménages en décembre 2025 masque une tendance profonde : l'effort d'épargne des Français reste à un niveau historiquement élevé, freinant la consommation, principal moteur de la croissance. Dans un contexte d'incertitude économique et budgétaire, ce comportement touche profondément l'économie nationale et risque de résonner jusque dans les territoires, dont le Vaucluse, où les perspectives de reprise restent prudentes.

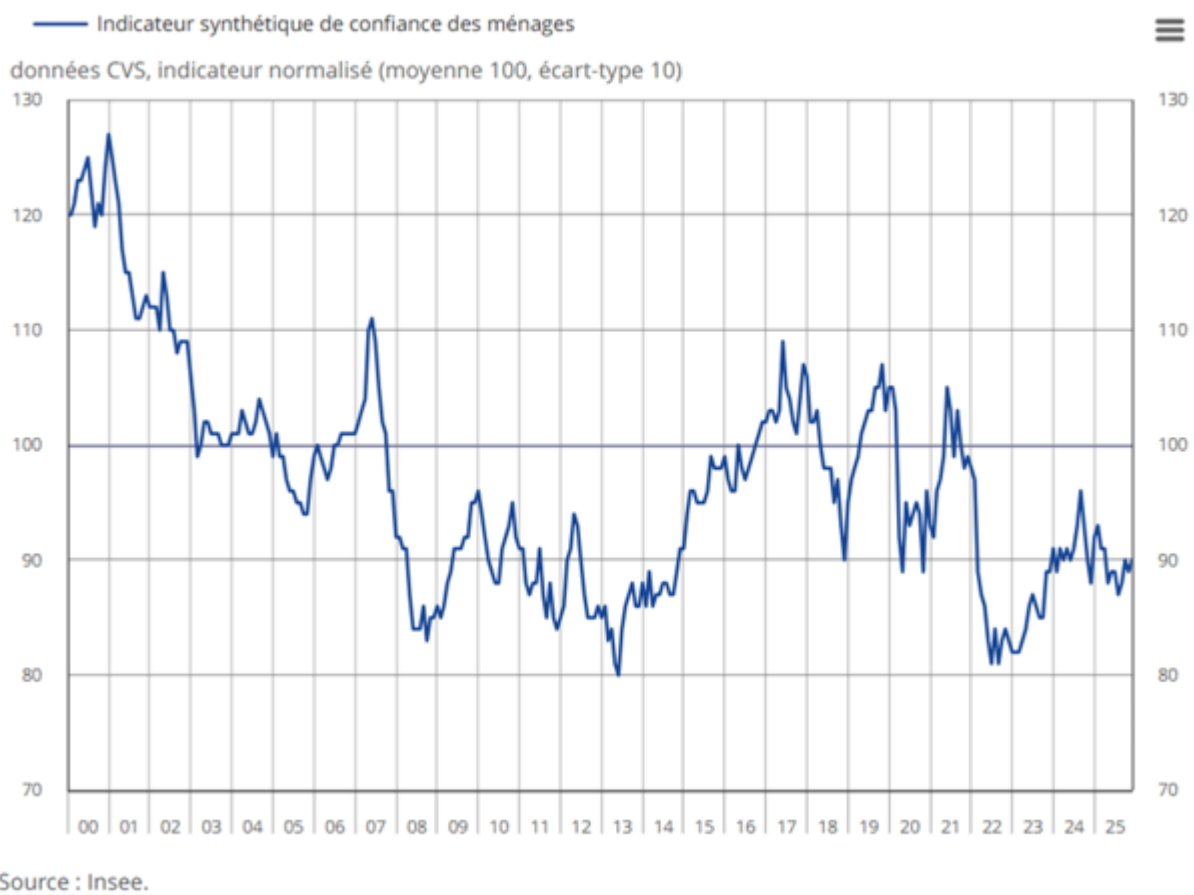
Ecrit par le 2 juillet 2026

En décembre 2025, l'indicateur synthétique de confiance des ménages publié par [Insee](#) progresse légèrement, passant de 89 à 90 points. Malgré cette hausse, il demeure en dessous de sa moyenne de longue période (100), traduisant un climat économique encore dégradé. Le solde d'opinion relatif à l'opportunité d'épargner atteint un maximum historique, signe d'une prudence accrue chez les ménages.

Repli de la confiance

Ce repli de la confiance s'inscrit dans un contexte plus large où les Français, inquiets face aux incertitudes budgétaires et politiques, privilégient la mise en réserve de leurs revenus plutôt que la dépense, alimentant un cercle vertueux pour les bilans des ménages mais vertueux pour l'économie globale.

Indicateur synthétique de confiance des ménages



L'épargne en France : au plus haut depuis des décennies

Les données économiques récentes confirment ce changement de comportement. Sur l'ensemble de l'année 2025, le taux d'épargne des ménages en France a atteint des niveaux exceptionnels. Selon plusieurs sources économiques, il se situe autour de 18,8 à 18,9% du revenu disponible brut, bien au-

Ecrit par le 2 juillet 2026

dessus de la moyenne observée avant la crise du Covid-19 (environ 15%).

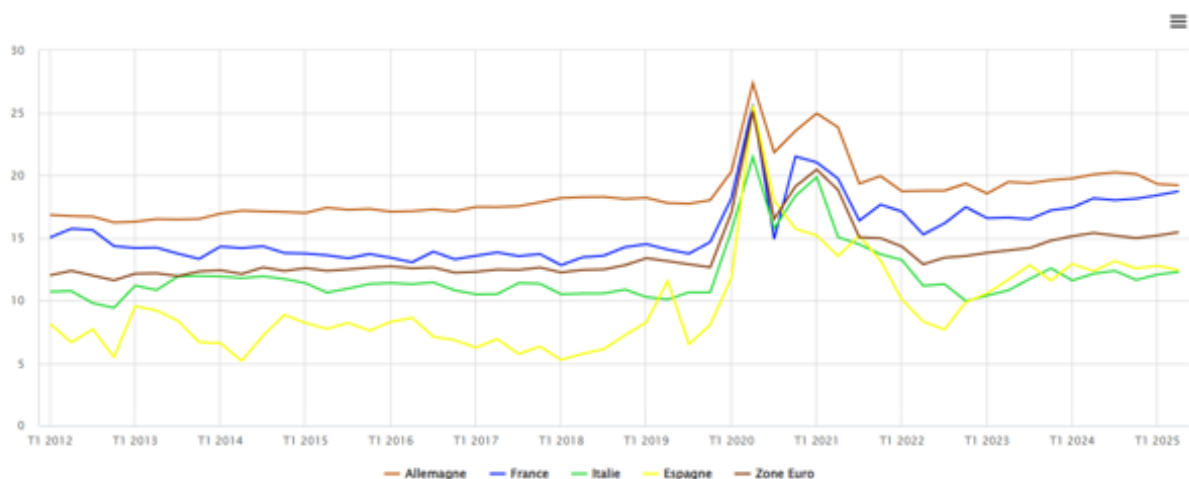
Le bas de laine pour gagner en quiétude

Cette progression s'explique en partie par des flux d'épargne qui restent dynamiques : au deuxième trimestre 2025, les ménages ont épargné plus de 91 milliards d'euros, bien au-dessus de la moyenne des dernières années. Dans ce contexte, l'épargne de précaution, constituée pour faire face à des difficultés économiques futures, prime souvent sur les projets de consommation ou d'investissement des ménages.

Croissance et consommation : des signaux mitigés

La faiblesse de la consommation des ménages se reflète dans la croissance économique nationale. En 2025, celle-ci devrait rester modérée, autour de 0,6% à 0,8%, selon des projections de l'Insee. Cette performance est nettement inférieure à celle observée dans d'autres grandes économies européennes, notamment en Allemagne, en Italie ou en Espagne.

Taux d'épargne * W



Copyright Banque de France

Ralentissement des investissements privés

La prudence des ménages se double d'un ralentissement des investissements privés, résultant d'une incertitude persistante sur la trajectoire des finances publiques et du marché du travail. Si l'inflation est restée basse en 2025, favorisant légèrement le pouvoir d'achat, ce gain n'a pas suffi à relancer significativement la consommation.

Portrait économique vauclusien

Le [Vaucluse](#) compte près de 570 000 habitants et environ 259 810 ménages, dans un département où les revenus médians figurent parmi les plus modestes de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Selon l'Insee, le niveau de vie médian régional s'établit à 22 820€ par an, mais descend à environ 20 640€ en Vaucluse,

Ecrit par le 2 juillet 2026

avec une forte dispersion des revenus : 10 860€ pour le premier décile et 36 130€ pour le neuvième. Ces écarts traduisent un territoire socialement contrasté, marqué par la présence de nombreuses familles monoparentales et par le poids important des dépenses essentielles.

Des différences selon les métiers exercés

Les différences se retrouvent également dans les métiers exercés : en [PACA](#), le salaire net horaire moyen atteint 26,3 €/h pour les cadres, 16,1 €/h pour les professions intermédiaires, 12,1 €/h pour les ouvriers et 11,6 €/h pour les employés. Ces écarts de revenu conditionnent directement la capacité d'épargne : les ménages situés autour du niveau de vie médian épargnent en moyenne 6 % de leur revenu disponible, tandis que les 20 % les plus aisés peuvent mettre de côté jusqu'à 27 %. Ces éléments éclairent la prudence accrue observée dans le département : les ménages vauclusiens, disposant d'un pouvoir d'achat souvent inférieur à la moyenne régionale, sont particulièrement sensibles aux variations de prix et aux incertitudes budgétaires, ce qui renforce leur propension à se tourner vers l'épargne de précaution.

Couples - Familles - Ménages en 2022

Département du Vaucluse (84)

FAM T1 - Ménages selon leur composition

Type de ménages	Nombre de ménages						Population des ménages		
	2011	%	2016	%	2022	%	2011	2016	2022
Ensemble	235 668	100,0	245 668	100,0	259 810	100,0	535 310	547 742	558 477
Ménages d'une personne	76 662	32,5	84 771	34,5	97 584	37,6	76 662	84 771	97 584
Hommes seuls	31 062	13,2	35 023	14,3	40 799	15,7	31 062	35 023	40 799
Femmes seules	45 600	19,3	49 749	20,3	56 785	21,9	45 600	49 749	56 785
Autres ménages sans famille	6 121	2,6	5 340	2,2	3 509	1,4	14 164	12 694	7 553
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	152 885	64,9	155 556	63,3	158 717	61,1	444 484	450 277	453 340
Un couple sans enfant	65 665	27,9	66 742	27,2	69 748	26,8	135 498	137 624	142 989
Un couple avec enfant(s)	63 928	27,1	63 443	25,8	62 139	23,9	247 706	246 805	241 535
Une famille monoparentale	23 291	9,9	25 371	10,3	26 830	10,3	61 280	65 848	68 816

Sources : Insee, RP2011, RP2016 et RP2022, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2025.

Quelques signaux plus favorables

Les inquiétudes liées au chômage s'atténuent légèrement en décembre, bien qu'elles demeurent supérieures à leur moyenne de long terme. Par ailleurs, l'appréciation du niveau de vie récent s'améliore, portée par une inflation à 0,8% en glissement annuel. Ce chiffre correspond à l'IPCH, l'Indice des Prix à la Consommation Harmonisé, un indicateur européen permettant de comparer l'inflation entre pays membres en s'appuyant sur une méthodologie commune. Cependant, les perspectives se dégradent à nouveau en raison des prévisions d'inflation pour 2026, attendue à 1,3 % selon la [Banque de France](#). Cette anticipation contribue à renforcer le sentiment d'incertitude des ménages et limite le retour d'une

Ecrit par le 2 juillet 2026

confiance durable.

Plus d'épargne pour plus de quiétude face à l'avenir

Le signal le plus préoccupant provient de l'indice mesurant l'opportunité d'épargner. Celui-ci atteint 46, contre une moyenne historique de 19, un niveau jamais observé depuis 20 ans. Comme cet indice n'a pas de maximum et se mesure par rapport à sa tendance sur le long terme, un niveau de 46 traduit une volonté d'épargne exceptionnellement élevée.

Cette prudence accrue s'explique principalement par le climat d'incertitude budgétaire : en l'absence de budget, les ménages redoutent des hausses d'impôts pour réduire un déficit public très élevé. Beaucoup préfèrent donc renforcer leur épargne, ce qui limite mécaniquement la consommation. [Asterès](#) estime que le taux d'épargne, déjà attendu à 18,5 % en 2025, pourrait rester durablement haut en 2026.

Une trajectoire budgétaire à clarifier d'urgence

Pour Asterès, la situation appelle à la fois une clarification rapide de la trajectoire des finances publiques, afin de rassurer les marchés, et une attention particulière à ne pas fragiliser davantage la consommation, qui demeure un moteur central de la croissance. À défaut d'un rééquilibrage lisible, l'épargne de précaution pourrait s'installer durablement et freiner l'activité économique.

Sources : Insee, Enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages (décembre 2025) ; Banque de France : Statistiques sur l'épargne des ménages (2025)

Sources Asterès et Insee.

Calista Contat-Dathey et Mireille Hurlin

Solde d'opinion des ménages sur leur opportunité d'épargner
Source : INSEE



Ecrit par le 2 juillet 2026

Fréquentation touristique, Provence Alpes Cote d'Azur portée par l'étranger



La région Provence-Alpes-Côte d'Azur enregistre une croissance modérée de la fréquentation touristique estivale, portée par l'international et certains départements, mais reste en deçà de la tendance nationale.

Durant la saison estivale 2025, d'avril à septembre 2025, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur a enregistré 43,1 millions de nuitées dans les hébergements touristiques professionnels, soit une hausse de 1,9% par rapport à 2024. Une progression notable, mais nettement inférieure à celle observée au niveau national (+4,4 %) ce qui en fait un signal mesuré pour une destination touristique.

Ecrit par le 2 juillet 2026

Grâce à une clientèle internationale

Cette dynamique repose en grande partie sur la clientèle internationale, qui se distingue par une augmentation plus marquée que celle des résidents français, majoritaires mais plus stables. Les hôtels, notamment ceux du segment haut de gamme, ont tiré cette croissance, tandis que les campings confirment leur solide attractivité, particulièrement auprès du public national. En revanche, les autres hébergements collectifs touristiques poursuivent leur recul structurel.

Quid du panorama départemental ?

Le panorama départemental illustre cette diversité : les Bouches-du-Rhône ont totalisé 4,4 millions de nuitées, dont près de 30% de non-résidents français, et affichent une progression soutenue grâce à l'international. Les Hautes-Alpes, malgré leur plus faible volume -environ 0,5 million-, montrent également une forte progression des touristes étrangers.



Festival off d'Avignon Copyright MMH

Ecrit par le 2 juillet 2026

Le Vaucluse moins attractif ?

À l'opposé, le Vaucluse a enregistré une baisse de fréquentation de -1,8%, tant pour les résidents français que pour les visiteurs internationaux, reflet d'un ralentissement local plus prononcé. Cette saison confirme en partie une tendance observée depuis quelques années : le tourisme se redessine, avec une fréquentation plus étalée dans le temps et un public plus international.

Les campings ont la cote

Les campings enregistrent des résultats remarquables avec un nouveau record historique d'environ 17,8 millions de nuitées d'avril à septembre en 2025, soit une progression de +2% par rapport à 2024 et +15% par rapport à 2019, avant la crise du Covid-19, soulignant un attrait croissant pour les séjours en plein air et un tourisme plus flexible.

Les défis structurels de Paca

Pour autant, cette progression régionale reste modérée face à d'autres destinations françaises. En Nouvelle-Aquitaine (département jumeau du Vaucluse à bien des égards) , par exemple, la hausse des nuitées atteint +3,7 %, et certaines régions comme l'Île-de-France affichent des croissances à deux chiffres. Ce contraste interrégional souligne les défis structurels de Paca : saturation des infrastructures face à la demande, concurrence accrue des littoraux méditerranéens voisins comme en Espagne, qui a parfois devancé la Côte d'Azur dans les demandes de réservation, ou encore saisonnalité marquée.

Ecrit par le 2 juillet 2026



Théâtre antique d'Orange Copyright MMH

A la loupe

Les départements les plus attractifs de Paca sont donc : le Var qui est le département le plus fréquenté de la région, concentrant environ 36% des nuitées touristiques estivales, même si sa croissance en 2025 est modérée, il reste une destination phare, notamment grâce à ses célèbres littoraux et ses campings très prisés. Les Alpes-Maritimes, avec environ 22% des nuitées régionales, tiennent une place majeure dans le tourisme Paca, attirant particulièrement une clientèle internationale, notamment à Nice, Cannes et Antibes. Les Bouches-du-Rhône, avec 4,4 millions de nuitées sur la saison estivale 2025, se distingue par une forte progression de la fréquentation, particulièrement des visiteurs étrangers.

Les Autres contributeurs notables

Ce sont les Hautes-Alpes, car bien que plus petit en volume, le département affiche une forte dynamique de croissance touristique, avec une hausse marquée des nuitées, surtout internationales. Les Alpes-de-Haute-Provence représentent une part plus modeste des nuitées mais bénéficient d'une progression

Ecrit par le 2 juillet 2026

solide, notamment dans les campings. Enfin, le Vaucluse, malgré sa richesse patrimoniale, est le seul département à enregistrer une baisse de fréquentation en 2025.

En clair

La saison estivale 2025 en Provence-Alpes-Côte d'Azur illustre une attractivité toujours présente mais complexe à dynamiser. Si les performances restent positives, notamment grâce à l'international et à certains départements comme le Var et les Alpes Maritimes, la région doit continuer à innover et à s'adapter pour renforcer son attractivité dans un environnement touristique européen très concurrentiel. Source Insee, saison touristique estivale 2025.

Mireille Hurlin



Petit Palais Avignon Copyright MMH

Ecrit par le 2 juillet 2026

Crit'Air 3 : en faisant la chasse aux voitures polluantes, n'a-t-on finalement pas fait la chasse aux pauvres ?

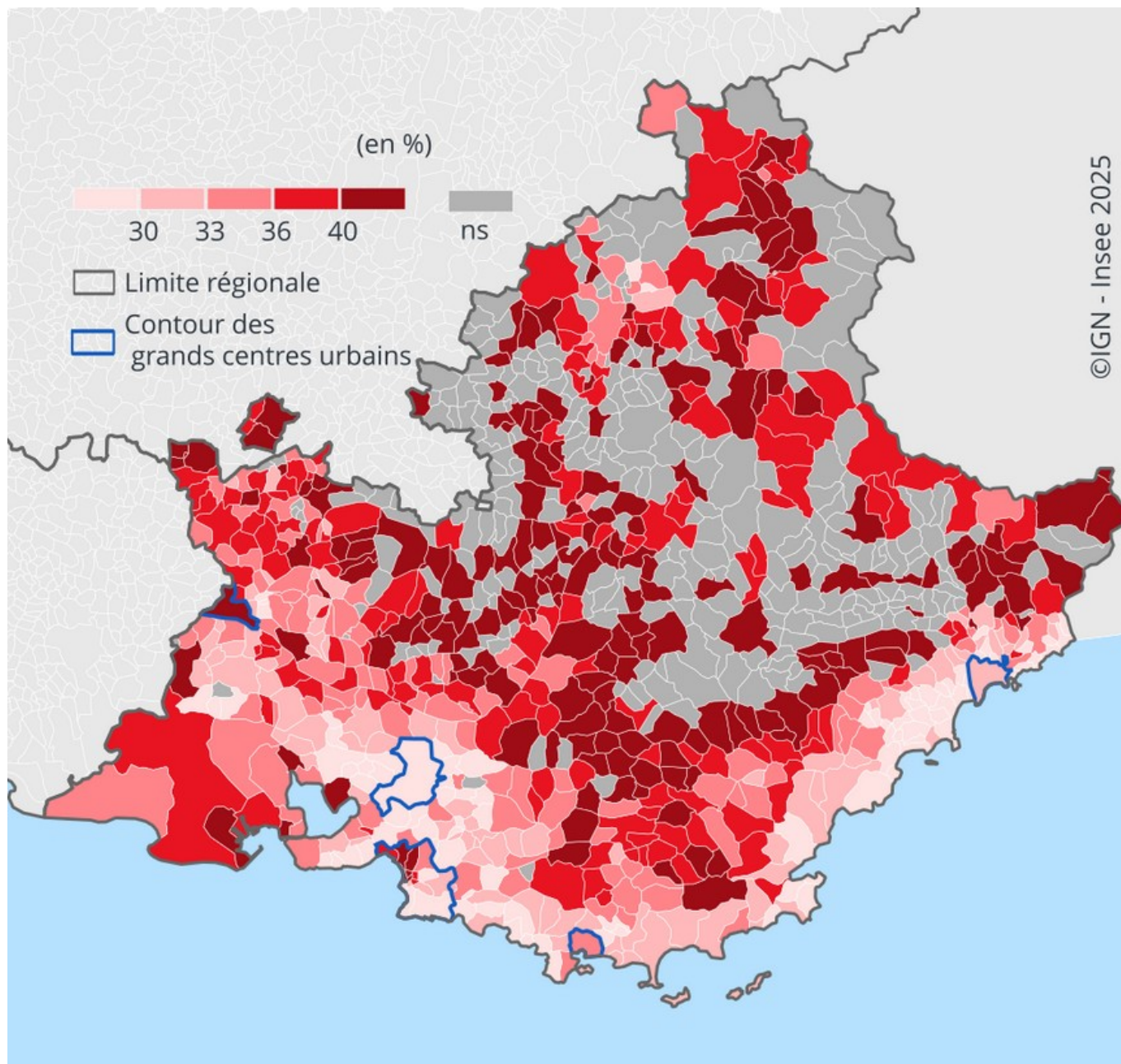


[L'Insee Paca](#) vient de publier une étude sur la part de voitures classées Crit'Air 3 ou plus dans les communes de la Région Sud. Il apparaît que ce sont les ménages les moins aisés ainsi que les habitants des communes rurales qui possèdent ce type de véhicule les plus polluants. Dans les grands centres urbains, où le niveau de vie permet de s'équiper en voitures propres, Avignon fait figure d'exception.

Plus de quatre ménages sur cinq détiennent au moins une voiture

« En 2022, 82% des ménages de Provence-Alpes-Côte d'Azur disposent d'au moins une voiture pour un usage non exclusivement professionnel, constatent Julie Argouarc'h et Anton Monsef les auteurs de l'étude de l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) Paca intitulée '[Les ménages les moins aisés détiennent deux fois plus souvent des voitures classées Crit'Air 3 ou plus que les plus aisés](#)'. . Cette part est légèrement inférieure à celle observée en France de province (85%) mais supérieure à celle d'Île-de-France (65 %), où les transports en commun sont plus développés. Entre 1990 et 2022, la part de ménages équipés d'au moins une voiture a progressé de sept points, une évolution comparable à celle de la France de province. »

Ecrit par le 2 juillet 2026



Part de voitures particulières classées selon le Crit'Air 3 ou plus selon la commune. Crédit Insee Oaca

« Le taux d'équipement a diminué chez les plus jeunes, mais nettement augmenté pour les plus âgés, poursuivent les deux co-auteurs. Entre 1990 et 2022, dans les ménages comportant des personnes âgées de 20 à 29 ans, il a reculé de quatre points pour s'établir à 80%. À l'inverse, la proportion de ménages dont un membre est âgé de 75 à 79 ans et disposant d'au moins une voiture est passée de 49% à 82% sur la période. Leur possession est en particulier deux fois plus fréquente pour les femmes de 75 à 79 ans

Ecrit par le 2 juillet 2026

qu'il y a trente ans. La détention dépend également de la composition du ménage. Ainsi, les couples avec enfant(s) détiennent plus souvent au moins une voiture que les personnes seules (95% contre 67%). En 2022, les ménages possédant au moins une voiture en leur nom propre en détiennent en moyenne 1,5. Parmi ces ménages, 60% en ont seulement une, 33% en ont deux et les autres en ont trois ou plus. Cette moyenne régionale masque des disparités territoriales. Ainsi, dans les grands centres urbains, elle est légèrement plus basse (1,4), en lien avec une offre de transports collectifs plus dense et plus régulière. En revanche, elle atteint 1,7 voiture par ménage dans les ceintures urbaines. Dans ces espaces, les déplacements domicile-travail sont fréquemment plus longs et les couples, avec ou sans enfant, sont proportionnellement plus nombreux. »

Part de voitures classées Crit'Air 3 ou plus dans les 15 plus grandes communes de Vaucluse

Communes	Part Crit'Air 3 ou plus
Valréas	45%
Apt	44%
Avignon	42%
Bollène	42%
Cavaillon	42%
Carpentras	41%
Le Pontet	39%
Orange	39%
Sorgues	39%
Monteux	36%
L'Isle-sur-la-Sorgue	34%
Pertuis	34%
Pernes-les-Fontaines	33%
Vedène	31%
Morières-lès-Avignon	30%

Source Insee

Moins de diesel, davantage d'essence : paradoxe en Paca

Dans le même temps, l'étude l'Insee observe que les ménages de la région possèdent moins souvent une voiture équipée d'une motorisation diesel qu'en France (50 % contre 54 %). À l'inverse, la part des voitures roulant à l'essence est plus élevée (45 % contre 41 %). Les voitures restantes se répartissent entre les motorisations hybrides (rechargeables ou non, 3 %), électriques (1 %), GPL ou encore superéthanol.

Ecrit par le 2 juillet 2026

[\(DATA\) Les riches de la zone d'emploi d'Avignon sont-ils résidents fiscaux dans le Vaucluse ?](#)

« Les ménages les moins aisés possèdent plus souvent des voitures diesel. »

Julie Argouarc'h et Anton Monsef de l'Insee

« Les différences sont marquées selon le niveau de vie des ménages, complètent Julie Argouarc'h et Anton Monsef. Les ménages les moins aisés possèdent plus souvent des voitures diesel : 59% de leurs voitures utilisent ce type de motorisation, contre 43 % pour les ménages les plus aisés. Inversement, les ménages les plus aisés détiennent plus fréquemment des voitures récentes et moins polluantes : 8% de leurs voitures fonctionnent avec des motorisations hors essence et diesel thermiques, contre 3% pour les voitures des moins aisés. Dans les communes rurales, le diesel domine (56%). En revanche, dans les grands centres urbains les voitures essence sont légèrement plus nombreuses que les voitures diesel (50% du parc contre 45%). »

<https://www.youtube.com/watch?v=RBBEwP4O9t0>

Plus on est riche, plus on est propre !

« En 2022 dans la région, l'âge médian des voitures détenues par des particuliers est de 9 ans. L'ancienneté du parc varie fortement selon le niveau de vie. Ainsi, l'âge médian des véhicules atteint 12 ans pour les ménages les moins aisés, contre 7 ans pour les plus aisés. »

Au-delà du revenu, le lieu de résidence a aussi un rôle sur l'ancienneté des véhicules. Les ménages vivant dans les grands centres urbains, les petites villes et les ceintures urbaines possèdent les véhicules les plus récents (entre 31% et 34% du parc y a 5 ans ou moins). Plus les ménages sont éloignés des grands centres urbains, plus la part des voitures de 20 ans ou plus augmente, quel que soit le niveau de revenu de leurs détenteurs. De 8% dans les grands centres urbains, cette part atteint 12% dans le rural à habitat dispersé et 16% dans le rural à habitat très dispersé, témoignant d'un moindre renouvellement du parc dans les espaces ruraux. »

Davantage de kilomètres pour les véhicules diesel

Selon l'Insee Paca, la distance médiane parcourue par un véhicule s'élève à 9 000 km par an. Les véhicules diesel roulent davantage, avec une distance médiane annuelle de 10 700km, soit 46% de plus que pour un véhicule essence. La distance médiane parcourue par les voitures est plus faible dans les espaces urbains (8 700km par an), et particulièrement dans les grands centres urbains (8 100km).

À l'inverse, elle est plus élevée dans les espaces ruraux (supérieure à 10 000km), en partie en raison de déplacements domicile-travail plus longs et plus fréquemment effectués en voiture.

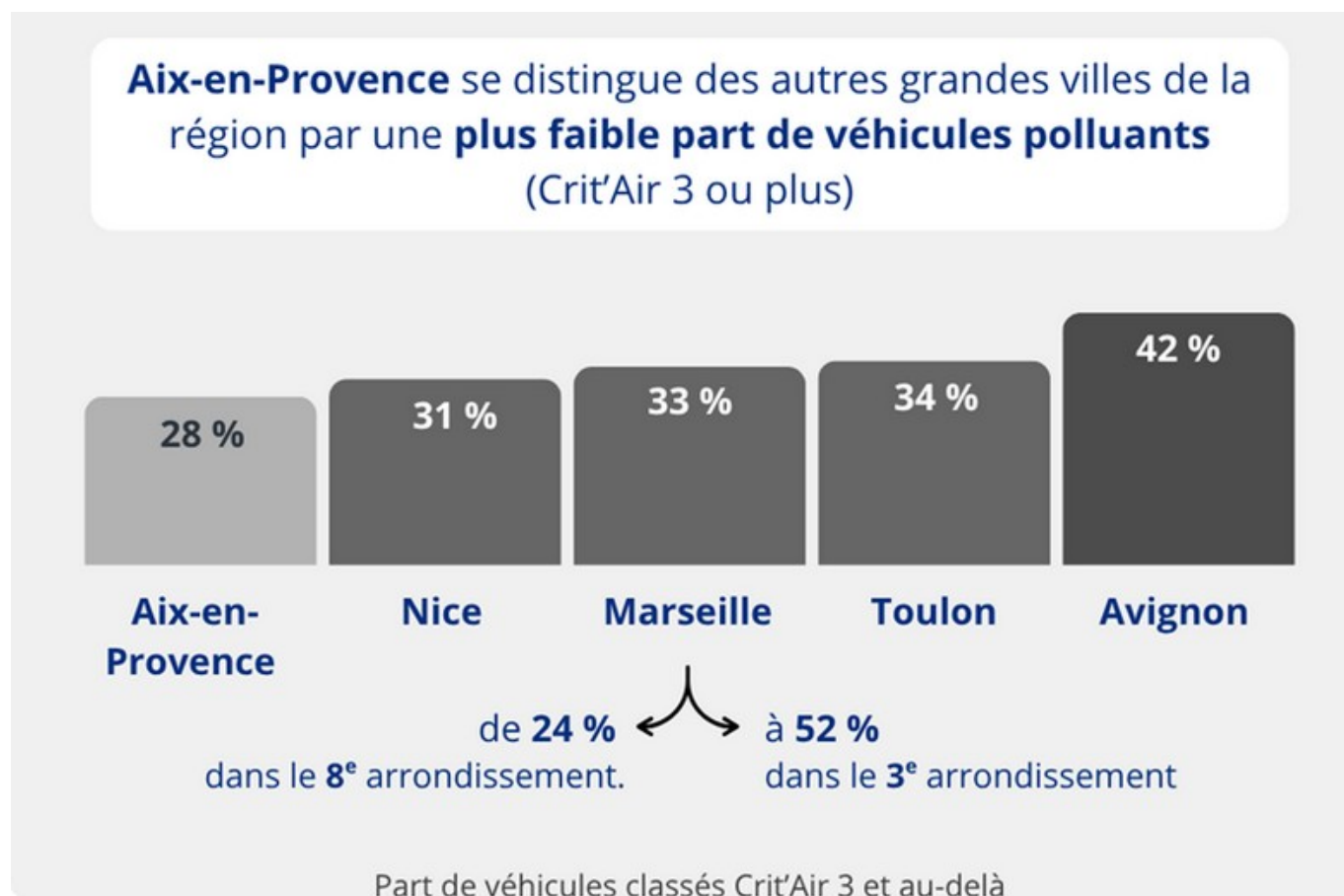
Crit'Air 3 : la chasse aux pauvres ?

« La vignette Crit'Air, définie par l'année de mise en circulation du véhicule et sa motorisation, constitue

Ecrit par le 2 juillet 2026

un outil au service des collectivités locales qui engagent des mesures volontaristes afin d'améliorer la qualité de l'air. Plus la vignette Crit'Air est élevée, plus le véhicule est polluant. Cette vignette est notamment obligatoire lors des épisodes de pollution, lorsque les préfetures instaurent une circulation différenciée. Les véhicules les plus polluants (Crit'Air 3 et au-delà) peuvent alors être interdits de circulation », rappellent Julie Argouarc'h et Anton Monsef.

Dans la région, au 1^{er} janvier 2022, les véhicules les plus polluants représentent un tiers du parc des particuliers : 22% de véhicules sont Crit'Air 3 et 11% Crit'Air 4, 5 ou non classés. Le reste du parc se compose principalement de véhicules classés Crit'Air 1 (32%) ou Crit'Air 2 (34%). Les véhicules Crit'Air zéro, essentiellement électriques, représentent 1% du total. Cette répartition est proche de celle observée au niveau national. Les voitures les moins polluantes sont toutefois un peu plus présentes qu'en France de province.

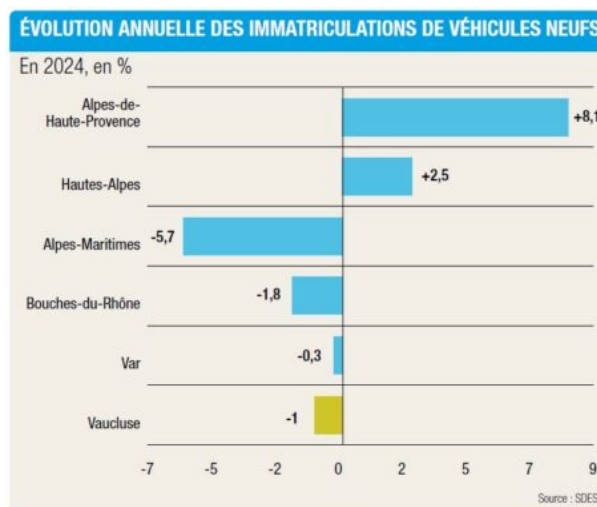
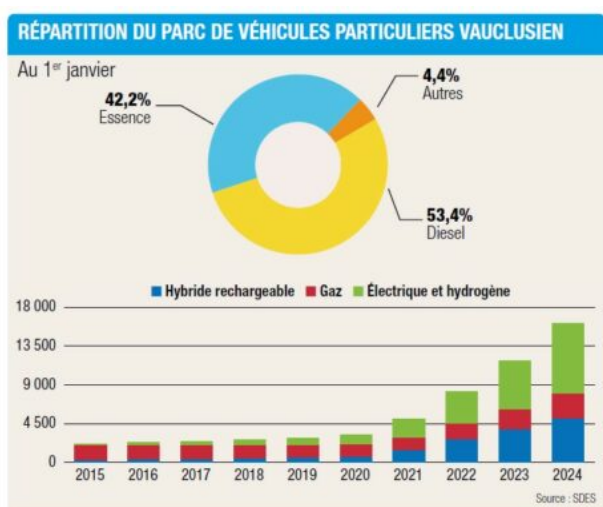


Crédit : Insee Paca

« Les ménages les moins aisés possèdent deux fois plus souvent des voitures classées Crit'Air 3 ou plus que les plus aisés. »

Ecrit par le 2 juillet 2026

« Les plus aisés possèdent des voitures plus récentes et donc généralement moins polluantes. Ainsi, la part de voitures classées en Crit’Air 1 est deux fois plus élevée pour les plus aisés que pour les moins aisés (39% contre 20%), les ménages aux revenus moyens se situant entre les deux (31%). Inversement, la moitié des véhicules possédés par les ménages les moins aisés ont une vignette Crit’Air 3 ou supérieure, contre seulement un quart chez les ménages les plus aisés. La répartition des véhicules selon leur vignette Crit’Air révèle des contrastes marqués entre les territoires ruraux et les grands centres urbains. Ainsi, dans le rural à habitat dispersé et très dispersé, 4 voitures sur 10 sont classées Crit’Air 3 ou plus, contre 3 sur 10 dans les grands centres urbains et leurs ceintures urbaines. Les véhicules les plus polluants sont moins présents dans les communes littorales. »



Crédit : Echo du mardi/Le Vaucluse en chiffres 2026

« Les restrictions de circulation dues à la pollution sont plus susceptibles d’être mises en place dans les grands centres urbains de la région, notamment à Aix-en-Provence, Avignon, Marseille, Nice et Toulon. Dans la plupart des cas, les voitures classées Crit’Air 3 ou plus sont moins nombreuses en périphérie proche qu’au sein même des villes, à l’exception notable d’Aix-en-Provence. Parmi les grands centres urbains, Aix-en-Provence se distingue en effet par la plus faible part de véhicules classés Crit’Air 3 ou plus (28% en 2022), en lien avec le niveau de revenu élevé de ses habitants. À l’inverse, à Avignon, où le niveau de vie médian est bas, cette part atteint 42%. À Marseille, 1 voiture sur 3 est concernée. La part de voitures classées Crit’Air 3 ou plus varie sensiblement selon les arrondissements en lien avec le niveau de vie de leurs habitants, allant de 1 voiture sur 4 dans le 8^e arrondissement à 1 sur 2 dans le 3^e arrondissement. »

Pour les autres grands bassins de vie de la région Sud cette répartition est de 31% à Nice et 33% à Toulon.

Ecrit par le 2 juillet 2026

Les communes de Vaucluse ayant le moins de véhicules classés Crit'Air 3 ou plus

Communes	Part Crit'Air 3 ou plus
Châteauneuf-de-Gadagne	26%
Jonquerettes	27%
Saint-Saturnin-lès-Avignon	28%
Morières-lès-Avignon	30%
Lagarde-Paréol	31%
Rasteau	31%
Saint-Didier	31%
Saumane-de-Vaucluse	31%
Vedène	31%
Venasque	31%
Althen-des-Paluds	32%
Crillon-le-Brave	32%
Lagnes	32%
Maubec	32%
Robion	32%
Les Taillades	32%
Le Barroux	33%
La Bastidonne	33%
Cabrières d'Avignon	33%
Camaret-sur-Aigues	33%
Castellet-en-Luberon	33%
Caumont-sur-Durance	33%
Gordes	33%
Lauris	33%
Pernes-les-Fontaines	33%
Puget	33%
La Roque-sur-Pernes	33%
Sainte-Cécile-les-Vignes	33%
Velleron	33%
Villedieu	33%

Source Insee

Et le Vaucluse ?

Dans le département, c'est à Châteauneuf-de-Gadagne que l'on trouve la plus faible part de voitures classées Crit'Air 3 et au-delà. Suivent ensuite les communes de Jonquerettes (27%), Saint-Saturnin-lès-

Ecrit par le 2 juillet 2026

Avignon (28%) et Morières-lès-Avignon (30%), confirmant que c'est bien dans les zones les plus aisées, en périphérie des grandes zones urbaines, que l'on trouve le moins de ces véhicules polluants.

A l'inverse c'est à Viens (49%), Saint-Martin-de-Castillon (47%), Blauvac (46%) et Méthamis (45%) que l'on en concentre le plus. Là encore, confirmation que les zones rurales sont les plus concernées.

Pour les grandes villes, Valréas (45%), Apt (44%) et Avignon (42%) constitue le 'pauvre' trio de tête des mauvais élèves en matière de classement Crit'Air alors que les communes 'riches' périphériques de l'Isle-sur-la-Sorgue (34%), Pertuis (34%), Pernes-les-Fontaines (33%), Vedène (31%) et encore Morières sont des modèles du genre.

Le constat en matière de mobilité : la liberté de circulation semble de plus en plus réservée aux ménages les plus aisés. Et sous couvert de faire la chasse aux véhicules les plus polluants, ne serait-ce finalement pas les 'pauvres' que l'on empêche de se déplacer ?

Les communes de Vaucluse ayant le plus de véhicules classés Crit'Air 3 ou plus

Ecrit par le 2 juillet 2026

Communes	Part Crit'Air 3 ou plus
Viens	49%
Saint-Martin-de-Castillon	47%
Blauvac	46%
Méthamis	45%
Valréas	45%
Villes-sur-Auzon	45%
Apt	44%
Entrechaux	44%
Mormoiron	44%
Saint-Christol	44%
Rustrel	43%
Saignon	43%
Sault	43%
Avignon	42%
Beaumont-de-Pertuis	42%
Bollène	42%
Cavaillon	42%
Flassan	42%
Lamotte-du-Rhône	42%
Le Beaucet	41%
Carpentras	41%
Caseneuve	41%
Crestet	41%
Grambois	41%
Travaillan	41%
Bonnieux	40%
Lapalud	40%
Malaucène	40%
Peypin-d'Aigues	40%
Roaix	40%
Saint-Martin-de-la-Brasque	40%
Visan	40%

Source Insee

L.G.

Ecrit par le 2 juillet 2026

ZOOM SUR LES IMMATRICULATIONS DE VÉHICULES PARTICULIERS NEUFS EN VAUCLUSE

En 2024



MARQUE	VOLUME	POIDS	ÉVOLUTION ANNUELLE
RENAULT	2 213	15%	-4,9%
PEUGEOT	1 876	12,7%	+1,1%
DACIA	1 347	9,1%	-6,8%
VOLKSWAGEN	1 183	8%	+17,1%
TOYOTA	1 058	7,2%	+12,2%
CITROËN	743	5%	+2,1%
SKODA	475	3,2%	+53,7%
HYUNDAI	473	3,2%	-0,4%
KIA	468	3,2%	-31,1%
MERCEDES	457	3,1%	+6,5%



TYPE D'ÉNERGIE	VOLUME	POIDS	ÉVOLUTION ANNUELLE
Essence	3 886	26,4%	-22%
Électrique	3 064	20,8%	+8,3%
Hybride non-rechargeable	2 697	18,3%	+26,4%
Micro hybride	2 073	14,1%	+43,1%
Hybride rechargeable	1 326	9%	-3,7%

14 737
immatriculations



MODÈLE	VOLUME	POIDS	ÉVOLUTION ANNUELLE
PEUGEOT 208 II	838	5,7%	+32,2%
RENAULT CLIO V	732	5%	-13,6%
DACIA SANDERO 3	714	4,8%	+8%
PEUGEOT 2008 II	447	3%	+4,2%
RENAULT CAPTUR II	396	2,7%	+2,9%
TOYOTA YARIS CRO	295	2%	-6,1%
TOYOTA YARIS	293	2%	+18,6%
TESLA MODEL Y	280	1,9%	-17,9%
VOLKSWAGEN POLO VI	276	1,9%	+24,9%
CITROËN C3 III	245	1,7%	-27,9%

Source : AAA DATA

Immatriculations : de plus en plus d'habitants, de moins en moins de voitures

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, le volume total des immatriculations de véhicules neufs était de 151 000 en 2016. Il s'établit en 2024 à 135 300 (et à 14 737 en Vaucluse, voir tableau ci-dessous : Crédit Echo du mardi. Vaucluse en chiffres 2026), soit une baisse de 11% malgré l'augmentation de la population.

Sur cette période, les immatriculations de voitures les moins polluantes gagnent du terrain, en partie grâce aux aides publiques lors de l'achat de véhicules électriques. La part des hybrides, rechargeables et non rechargeables, passe ainsi de 3% en 2016 à 30% en 2022 et 43% en 2024, tandis que celle des voitures électriques passe de 1 % en 2016 à 17% en 2022 et 21% en 2024. Au total, 64% des véhicules neufs sont désormais hybrides ou électriques, contre 4% en 2016.

Les ménages les plus aisés acquièrent plus souvent ce type de voitures. De ce fait, la composition du parc automobile de voitures particulières se transforme significativement sur cette période. La part des voitures diesel diminue depuis 2016, passant de 58% à 46% en 2024 (53,4% en Vaucluse).

À l'inverse, la part de voitures essence augmente mais dans des proportions moindres (passant de 41 % à 46 % sur cette période : 42,2% en Vaucluse). Les autres motorisations passent de 1% à 8% en 8 ans (4,4% en Vaucluse), portées par la forte croissance des immatriculations de voitures neuves hybrides, rechargeables et non rechargeables, ainsi que de voitures électriques.

Ecrit par le 2 juillet 2026

(Vidéo) Solde migratoire : le Vaucluse 2e département le plus attractif de la région Sud



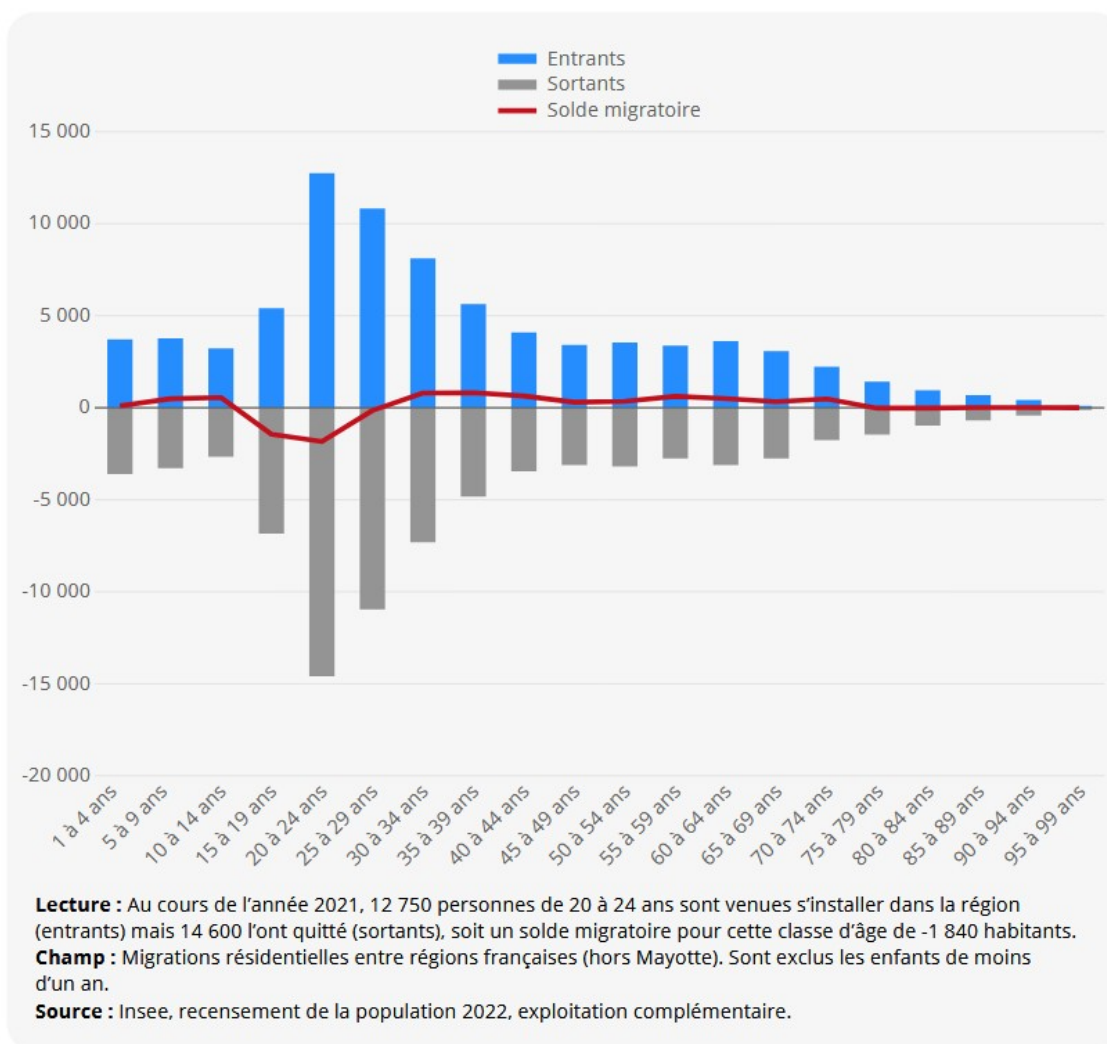
L'Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur vient de dévoiler une étude sur les soldes migratoires et l'attractivité résidentielle de la région Sud. Le Vaucluse y figure en deuxième position, derrière le Var, des départements les plus attractifs de Paca. Pour autant, dans ce département qui attire plutôt des habitants provenant des autres territoires régionaux que du reste de la France, cette attractivité est très différente selon que l'on soit actif, étudiant, retraité ou chômeurs.

« Au cours de l'année 2021, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur a gagné 2 520 habitants au jeu des migrations avec les autres régions françaises, expliquent [Alexandra Ferret](#) et [Olivier Sanzeri](#) de l'Insee Paca dans leur étude intitulée 'Une faible attractivité résidentielle'. Ce solde migratoire positif résulte de 80 400 installations et 77 880 départs. Si la région fait partie de celles qui gagnent des habitants, elle ne figure pas parmi les plus attractives. La majorité des échanges se font avec les régions voisines vis-à-vis desquelles la région perd des habitants, et avec l'Île-de-France, principale région de provenance des

Ecrit par le 2 juillet 2026

arrivants en Provence-Alpes-Côte d'Azur. »

► 2. Nombre d'entrants, de sortants et solde migratoire par âge quinquennal en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Le Vaucluse attire surtout des 'Pacaiens'

Le Var est le département le plus attractif de la région, avec un solde de 4 250 habitants vis-à-vis des autres régions. A cela s'ajoute 3 780 personnes arrivants des autres départements de Paca. De quoi afficher un solde migratoire total de 8 020 habitants.

Derrière, c'est le Vaucluse qui présente le meilleur solde migratoire total (+1 160 habitants). C'est nettement mieux que les Alpes-de-Haute-Provence (+990), les Hautes-Alpes (+670) et surtout les Alpes-Maritimes (-980) ainsi que les Bouches-du-Rhône (-7 360).

Dans le détail, cette 'attractivité' est cependant bien plus disparate. Ainsi, si le Vaucluse est

Ecrit par le 2 juillet 2026

particulièrement attirant pour les habitants des autres départements de la région Sud (+ 1 550), il l'est beaucoup moins pour les personnes originaires des autres régions de France (-380). Dans ce domaine de l'attractivité inter-régionale, le Vaucluse passe d'ailleurs pour la première fois d'un solde positif à un solde négatif par rapport aux chiffres de l'étude 2015 de l'Insee.

Soldes migratoires internes et externes à la région et solde total par département en 2021

Département	Solde migratoire interne	Solde migratoire externe	Solde migratoire total
Var	+3 780	+4 250	+8 020
Vaucluse	+1 550	-380	+1160
Alpes-de-Haute-Provence	+860	-130	+990
Hautes-Alpes	+660	+10	+670
Alpes-Maritimes	-1 570	+600	-980
Bouches-du-Rhône	-5 280	-2 080	-7 360

Source : Insee Paca

Paca : une région moins attractive que prévue ?

« La région est réputée pour son patrimoine naturel et son climat ensoleillé. Pourtant, elle est relativement peu attractive par rapport aux autres régions françaises, constate l'étude de l'Insee. En effet, elle est au 10^e rang des régions en termes d'impact des migrations sur la population, derrière celles de la façade atlantique (jusqu'à +7,7 habitants pour 1 000 résidents en Bretagne), mais aussi derrière ses régions voisines ou des régions comme Bourgogne-Franche-Comté et Normandie. »

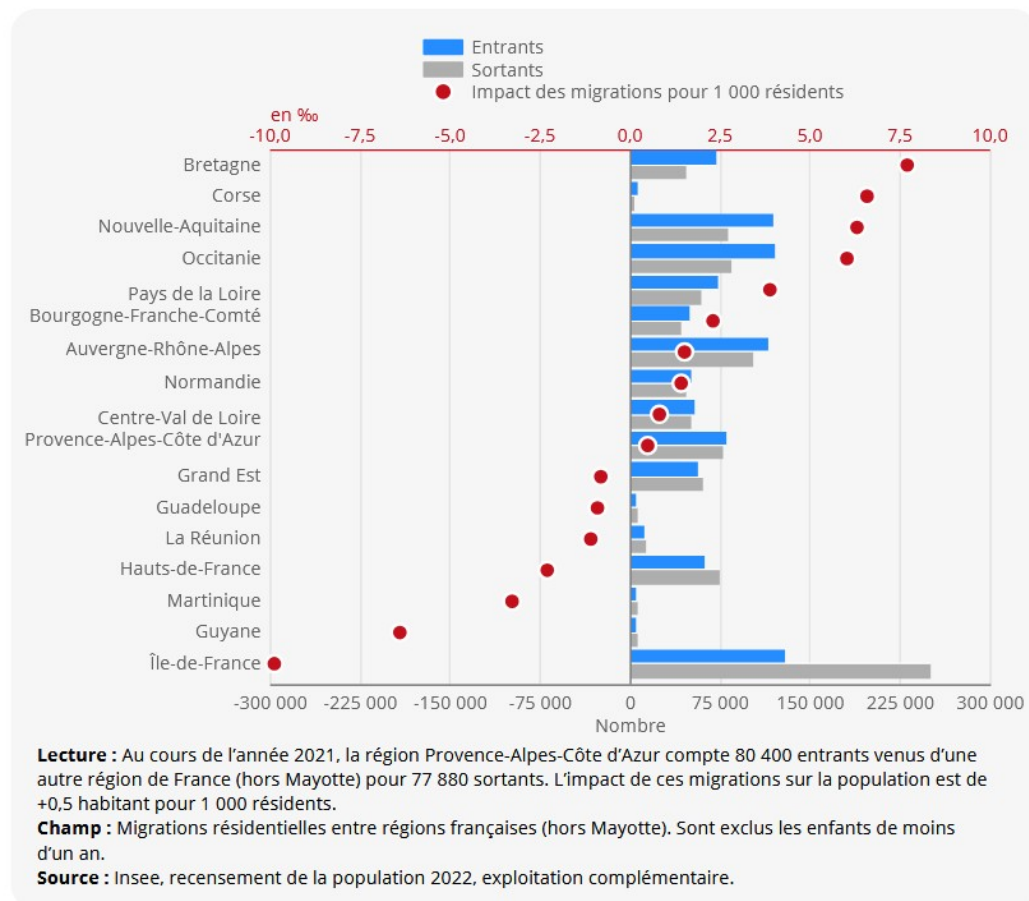
Les personnes qui viennent s'installer en Provence-Alpes-Côte d'Azur proviennent majoritairement d'Île-de-France (28%) ou des régions voisines - 19% d'Auvergne-Rhône-Alpes et 15% d'Occitanie- (c'est tout particulièrement le cas en Vaucluse avec ces deux dernières régions).

Celles qui la quittent pour une autre région française se dirigent majoritairement vers ces trois régions, mais plus fréquemment vers les régions voisines (24% en Occitanie, 21% en Auvergne-Rhône-Alpes, 16% en Île-de-France). La Nouvelle-Aquitaine attire de son côté près d'un sortant de la région sur dix (9%).

Au jeu de ces mobilités résidentielles, Provence-Alpes-Côte d'Azur perd de la population au profit de ses deux régions limitrophes et de la Nouvelle-Aquitaine. En 2021, elle perd jusqu'à 6 290 habitants au bénéfice de l'Occitanie. En revanche, elle en gagne par ces échanges avec l'Île-de-France (+10 420) et les Hauts-de-France (+2 400).

Ecrit par le 2 juillet 2026

► 1. Nombre d'entrants et de sortants par région et impact des migrations sur la population



Un arrivant sur cinq arrive de l'étranger

Au cours de l'année 2021, 20 770 personnes en provenance de l'étranger se sont installées en Provence-Alpes-Côte d'Azur. C'est comparable au nombre d'entrants provenant d'Île-de-France sur cette période. Ces arrivées représentent une entrée sur cinq dans la région. Parmi ces personnes, toutes ne sont pas nées à l'étranger. Pour 29%, il s'agit de personnes nées en France qui y reviennent après l'avoir quittée. Les personnes arrivant d'un pays étranger sont moins souvent en emploi que les autres arrivants (34% le sont, contre 47% en moyenne pour les arrivants des autres régions françaises) et à l'inverse sont un peu plus souvent au chômage (14%, contre 11%). Parmi les actifs en emploi, plus d'un tiers sont des cadres (36%), légèrement plus que parmi les autres arrivants (33%). Ces arrivants sont plus souvent des jeunes de moins de 14 ans (16% contre 13%), des élèves et étudiants (14% contre 11%) ou encore des personnes en inactivité (14% contre 5%). Ils sont moins souvent retraités (7% contre 14%). Les pays de provenance sont variés : Italie (7%), puis, dans des proportions similaires (autour de 5% chacun), Maroc, Algérie, Espagne, Royaume-Uni, Belgique...

Ecrit par le 2 juillet 2026

Qui arrive et qui part en Vaucluse ?

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, le déficit migratoire concerne principalement les jeunes. À l'inverse, la région attire des actifs en emploi, notamment des cadres. Bien que le solde migratoire soit également positif pour les retraités, la région est bien moins attractive que beaucoup d'autres pour cette catégorie de la population.

En 2021, la région affiche ainsi un solde de -1 820 élèves et étudiants (y compris stagiaires non rémunérés de 14 ans ou plus). Parmi les régions françaises, celles voisines de Provence-Alpes-Côte d'Azur ainsi que l'Île-de-France ont les gains d'élèves et d'étudiants les plus élevés. Les élèves et étudiants quittant la région se rendent le plus souvent dans les régions voisines (24% en Occitanie et 23% en Auvergne-Rhône-Alpes) et en Île-de-France (22%). Les élèves et étudiants sont la seule catégorie de la population pour laquelle la région enregistre un déficit migratoire vis-à-vis de l'Île-de-France.

Soldes migratoires interne, externe, total par statut d'activité en Vaucluse

	Solde migratoire interne	Solde migratoire externe	Solde migratoire total
Vaucluse	+1 550	-380	+1 160
Personnes de moins de 14 ans	+380	-250	+130
Élèves et étudiants*	-140	-640	-780
Actifs en emploi	+890	+250	+1 150
Chômeurs	+190	+30	+220
Retraités**	+140	+260	+390
Autres inactifs	+90	-50	+40

*ou stagiaires non rémunérés de 14 ans ou plus. **y compris préretraités. Source : Insee Paca

Une tendance particulièrement marquée dans le Vaucluse où le département enregistre une baisse du solde migratoire de ses élèves et étudiants de (-780 jeunes), que ce soit en termes de soldes interne à la région (-140) ou solde externe (-640). C'est le plus mauvais résultat de la région avec le Var (-780). Ce fort déficit illustre l'offre limitée de formation supérieure dans ces territoires.

A l'inverse, notre département est particulièrement actif en matière d'attractivité des actifs en emplois (1 150 dont 900 venant de la région) ainsi que des chômeurs (220 dont 190 originaires de Paca).

Par ailleurs, le Vaucluse présente un solde tout juste équilibré (+130) pour les personnes de moins de 14 ans entre le solde interne (+380) et le solde externe (-250).

Enfin, concernant les retraités le département fait mieux que la moyenne régionale en accueillant près de 400 personnes (+140 en interne et +260 en externe) alors que les Bouches-du-Rhône (-1 940) et la Alpes-Maritimes (-180) sont en retraits, loin derrière le Var (+2 080 dont 1 330 en externe).

De la stabilité mais des changements par rapport à 2015

« Comparé à la situation six ans plus tôt, le solde migratoire de la région dans son ensemble est stable, concluent Alexandra Ferret et Olivier Sanzeri dans leur étude. En 2015, les principales régions d'échanges étaient les mêmes. Toutefois, l'attractivité s'est particulièrement renforcée vis-à-vis de l'Île-de-France, et détériorée vis-à-vis de l'Occitanie. Par rapport à 2015, l'attractivité de la région s'amenuise

Ecrit par le 2 juillet 2026

encore pour les retraités. En revanche, elle progresse pour les actifs en emploi, et en particulier pour les cadres (triplement de l'impact des migrations). Si elle perdait déjà des élèves et étudiants en 2015, le solde migratoire s'est détérioré pour cette sous-population. »

L.G.